

ÉTUDE DES CRÉDITS
CONDITION FÉMININE

Commentaires sur les demandes de
renseignements généraux de l'Opposition officielle

- 1- À propos de la demande no 3 portant sur la liste des voyages hors-Québec:
 - . Le ministère a répondu en donnant la liste hors-Canada
 - . SPÉCIFIER et redemander HORS-QUÉBEC
(Note: "On voyage également au Canada")

- 2- À propos de la demande no 7 portant sur les frais de transport, d'hébergement et de repas:
 - . DEMANDER la ventilation des dépenses telle que spécifiée aux 3e, 4e et 5e points.

- 3- À propos de la demande no 15 sur les tarifs (droits et permis);
 - . Le ministère refuse de répondre prétextant que c'est non-pertinent aux crédits (!!!!)
 - . REFORMULER LA DEMANDE. L'Opposition est en droit de demander ce qu'elle veut aux crédits pour mieux surveiller l'administration gouvernementale.

- 4- À propos de la demande no 17 portant sur les règlements qui n'ont pas fait l'objet d'une pré-publication dans la Gazette officielle:
 - . le ministère répond que ça ne relève pas d'eux
 - . REDEMANDER. La Justice ne répond pas pour tous car ce sont chacun des ministères qui le font.

- 5- À propos de la demande no 23 concernant la ventilation des transferts fédéraux dans le cadre des programmes à frais partagés:
 - . Le ministère refuse de répondre prétextant que c'est non-applicable aux crédits !!!
 - . L'Opposition est en droit d'obtenir à ce moment-ci de tels renseignements d'autant plus que les autres ministères répondent favorablement à cette demande.

- 6- À propos de la demande no 24 concernant la liste des rencontres fédérales-provinciales:
 - . le ministère répond que "ça ne s'applique pas"
 - . REDEMANDER car tous les ministères répondent à cette demande

- 7- À propos de la demande no 25 concernant les lois et articles de lois non encore en vigueur:
 - . Le ministère nous réfère à la Justice
 - . REDEMANDER car la Justice ne répond que pour sa compétence.

ÉTUDE DES CRÉDITS
OFFICE DES SERVICES DE
GARDE À L'ENFANCE

Commentaires sur les demandes de
renseignements généraux de l'Opposition officielle

- 1- À propos de la demande no 3 portant sur la liste des voyages hors-Québec:
 - . Le ministère a répondu en donnant la liste hors-Canada
 - . SPÉCIFIER et redemander HORS-QUÉBEC
(Note: "On voyage également au Canada")

- 2- À propos de la demande no 7 portant sur les frais de transport, d'hébergement et de repas:
 - . DEMANDER la ventilation des dépenses telle que spécifiée au 3e point.

- 3- À propos de la demande no 9 portant sur les points-bonis:
 - . L'organisme répond que l'information n'est pas disponible.
 - . POURQUOI?
 - . Quant l'Office sera-t-elle en mesure de répondre à cette question?

- 4- À propos de la demande no 10 portant sur les cotisations de clubs privés:
 - . L'organisme nous renvoie au Conseil du Trésor.
 - . REFORMULER la demande car le CT ne répond que pour lui et que ce sont chacun des organismes qui doivent fournir ces données.

- 5- À propos de la demande no 15 sur les tarifs (droits permis);
 - . L'organisme refuse de répondre prétextant que c'est non-applicable aux crédits (!!!!)
 - . REFORMULER LA DEMANDE. L'Opposition est en droit de demander ce qu'elle veut aux crédits pour mieux surveiller l'administration gouvernementale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1992-1993

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE ADRESSÉE À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

NOTE: Cette demande de "renseignements généraux" s'adresse à tous les ministères et autres organismes tels les offices, régies, sociétés, conseils, secrétariats, commissions:

- a) les questions 1 à 17 s'adressent aux ministères et aux organismes.
- b) les questions 18 à 25 s'adressent aux ministères seulement.

- 1- Organigramme du ministère ou de l'organisme en indiquant pour chaque poste le nom et titre du titulaire.
- 2- Liste des publications régulières du ministère ou de l'organisme.
 - tirage;
 - coût;
 - distribution;
 - imprimeur;
 - copie du dernier numéro.
- 3- Liste des voyages hors Québec depuis le 1^{er} avril 1991.
 - but du voyage;
 - coût;
 - noms des ministres, députés, personnel de cabinet et fonctionnaires concernés (avec leur titre);
 - pour les organismes, noms des dirigeants et fonctionnaires concernés.
- 4- Liste des dépenses en publicité.
 - les sommes dépensées pour l'exercice financier 1991-1992 et les prévisions pour 1992-1993;
 - ventilation des dépenses par type de média.
- 5- Liste des sondages effectués durant l'exercice financier 1991-1992 à la demande des ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent.
 - liste et coût;
 - copie du questionnaire et du résultat.

Commission des affaires sociales

Déposé le 6 mai 1992

No: 70

Secrétaire Denise Lamontagne

- 6- Liste des contrats de moins de 25 000\$ octroyés par le ministère ou l'organisme depuis le 1^{er} avril 1991 au 31 mars 1992 en indiquant:
 - le nom du professionnel(le) ou de la firme;
 - l'objet;
 - le coût.

- 7- Le montant global, pour l'année 1991-92 des dépenses suivantes:
 - la photocopie;
 - la télécopie (fax), si identifiable à même les coûts reliés à la téléphonie;
 - le remboursement des frais de transport avec ventilation pour chaque type de transport (automobile, train, autobus et avion);
 - le remboursement des frais d'hébergement;
 - le remboursement des frais de repas.

- 8- Pour l'exercice financier 1991-1992, la ventilation des sommes versées en application d'une loi, d'un programme, d'un décret, d'un contrat ou versées de façon discrétionnaire à des communautés autochtones ou inuit ou à des membres de celles-ci.

- 9- Le nombre de points-bonis et leur valeur monétaire, reliés à l'utilisation de moyens de transport et de services connexes qui ont été retournés par l'utilisateur au ministère ou à l'organisme payeur en application de la directive du Conseil du trésor.

- 10- Pour chacun des ministères et des organismes publics et parapublics sous leur autorité, combien de personnes, dont la cotisation fut payée par l'employeur, sont membres de clubs privés (clubs d'affaires, clubs sociaux, clubs de golf ou autres) et à quelle somme s'élève le montant global payé pour ces cotisations?
 - Quelle est la fonction de chaque personne concernée ainsi que le coût de la cotisation?

- 11- Le nombre et la répartition du personnel féminin, des personnes handicapées et des communautés culturelles (de chaque ministère et pour chacun des organismes relevant de sa compétence) pour chaque catégorie d'emplois (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc...) pour 1991-1992 ainsi que les prévisions pour 1992-1993.

- 12- Mise à part la SIQ, la liste des firmes en 1991-92 qui louent des espaces en indiquant pour chacune d'elles:
- l'emplacement de la location;
 - la superficie du local loué,
 - le coût de location au mètre carré;
 - le coût total de la dite location;
 - la durée du bail.
- 13- La liste des contrats attribués en 1991-1992 à des firmes dans le domaine de l'informatique en indiquant:
- l'objet du contrat;
 - la durée du contrat;
 - le coût du contrat.
- 14- La liste des contrats attribués en 1991-92 à des firmes de communication ou de relations publiques en indiquant:
- l'objet du contrat;
 - la durée du contrat;
 - le coût du contrat.
- 15- La liste des tarifs (droits et permis) en vigueur pour l'exercice financier 1991-92 en indiquant:
- a) la tarification pour chacun des droits et permis perçus;
 - b) le total des revenus perçus pour chacun des droits et permis exigés.
 - c) Pour l'année 1992-93, la prévision du total des revenus qui seront perçus pour chacun des droits et permis exigés.
- 16- La ventilation des employés en 1991-1992 selon leur statut (permanent/occasionnel) et en indiquant la catégorie (fonctionnaire/cadres) et leur lieu de travail (Québec/Montréal/Outaouais/Reste du Québec/Étranger).
- 17- En 1991-1992, la liste des règlements qui n'ont pas fait l'objet d'une pré-publication dans la Gazette officielle en vertu de la Loi sur les règlements, en vertu des exemptions prévues à cette même loi.

- 18- a) Liste du personnel du cabinet et de la suite sous-ministérielle en 1991-1992 en indiquant:
- la date de l'entrée en fonction;
 - la date du départ, s'il y a lieu;
 - le titre de la fonction;
 - la classification;
 - le traitement annuel ou selon le cas, les honoraires versés.
- b) Le montant des salaires et honoraires versés par le cabinet pour l'exercice 1991-1992.
- c) Le nombre total d'employés au cabinet.
- 19- Liste des contrats donnés en 1991-1992 à même le budget discrétionnaire du cabinet du ministre en indiquant:
- le nom de l'organisme ou de la personne concernés;
 - le coût;
 - l'objet.
- 20- Les effectifs (noms et salaires) sur la masse salariale du ministère qui ne se voient pas assignés de postes réels pour l'année financière 1991-1992.
- 21- Liste des crédits périmés par programmes et par éléments pour l'exercice financier 1991-1992.
- 22- La liste détaillée des contrats qui, depuis le 1^{er} mars 1991 ont fait l'objet d'un versement supplémentaire par rapport au montant initial, le montant du surplus versé, le montant du contrat initial, les raisons du dépassement et le nom de l'entreprise qui a réalisé le contrat.
- 23- La ventilation détaillée des transferts obtenus du gouvernement fédéral en 1991-1992 dans le cadre des divers programmes à frais partagés; pour chacun de ces programmes, description sommaire du mode de subvention.

ÉTUDE DES CRÉDITS

1992-1993

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

ÉTUDE DES CRÉDITS 1992-1993

A- Renseignements généraux

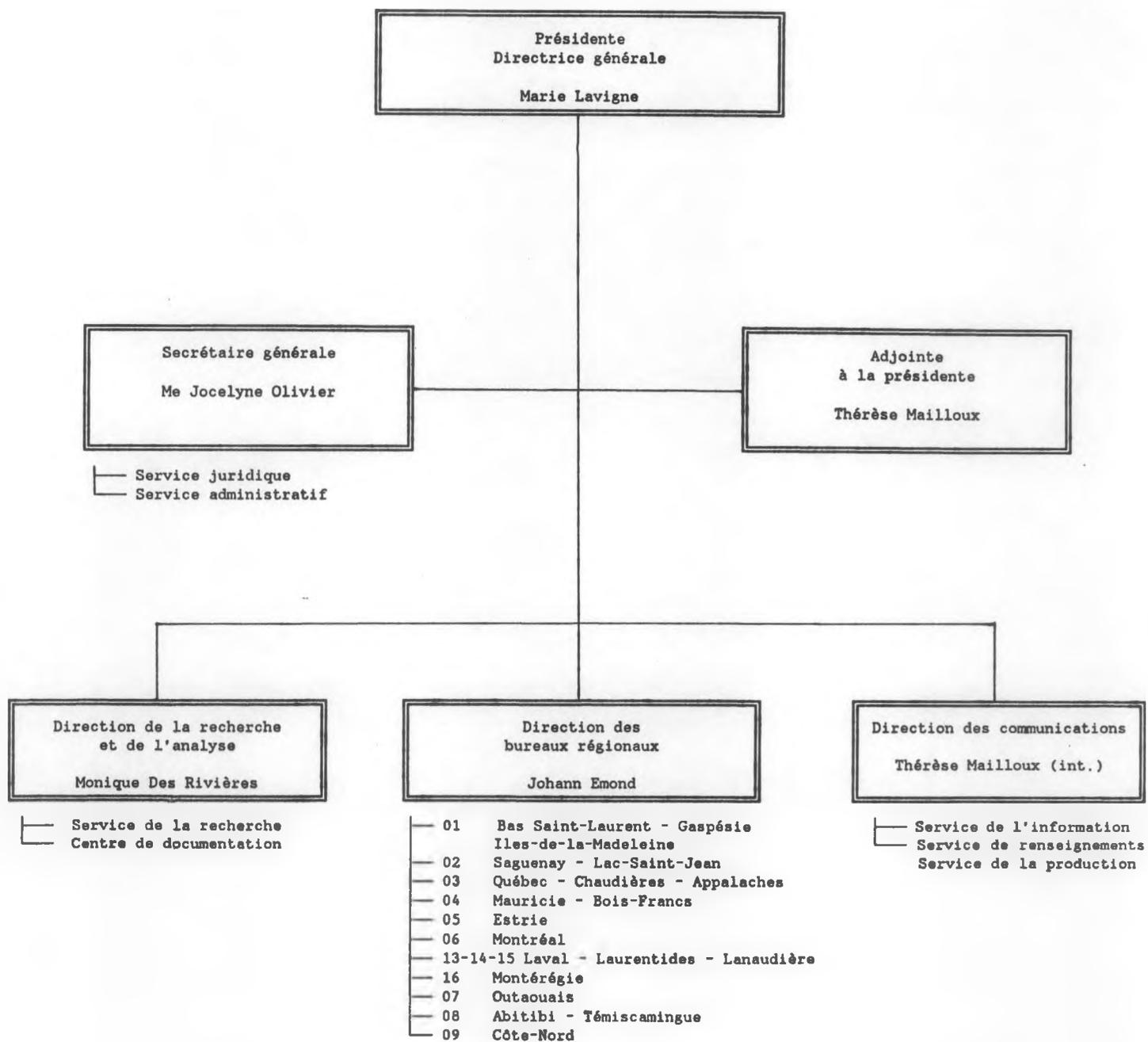
- Document no 1 Organigramme du CSF
- Document no 2 Liste des publications régulières du CSF
- Document no 3 Liste des voyages hors Canada depuis le 1er avril 1991
- Document no 4 Liste des dépenses en publicité
- Document no 5 Liste des sondages effectués durant l'exercice 1991-1992 à la demande des ministères, organismes, sociétés, régies et commissions qui s'y rattachent
- Document no 6
octro Liste des contrats de moins de 25 000 \$ yés par le CSF du 1er avril 1991 au 31 mars 1992
- Document no 7 Le montant global pour l'année 1991-1992 pour les dépenses suivantes:
- la photocopie
 - la téléphonie (FAX)
 - les frais de transport (avion)
 - le remboursement des frais de séjour
- Document no 8 Ventilation des sommes versées en application d'une loi, d'un programme, d'un décret, d'un contrat ou versées de façon discrétionnaire à des communautés autochtones ou inuit ou à des membres de celles-ci
- Document no 9 Nombre de points-bonis et leur valeur monétaire, reliés à l'utilisation des moyens de transport et des services connexes qui ont été retournés par l'utilisateur au CSF
- Document no 10 Liste des cotisations payées par l'employeur concernant des clubs privés (club d'affaires, clubs sociaux, clubs de golf ou autres)

- Document no 11 Nombre et répartition du personnel féminin, des personnes handicapées et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires) pour l'année 1991-1992 ainsi que les prévisions pour 1992-1993
- Document no 12 Liste des firmes en 1991-1992 qui louent des espaces, mise à part la SIQ
- Document no 13 Liste des contrats attribués en 1991-1992 à des firmes dans le domaine de l'informatique
- Document no 14 Liste des contrats attribués en 1991-1992 à des firmes de communication ou de relations publiques
- Document no 15 Liste des tarifs (droits et permis) en vigueur pour l'exercice financier 1991-1992
- Document no 16 Ventilation des employées en 1991-1992 selon leur statut, la catégorie et leur lieu de travail
- Document no 17 Liste des règlements qui n'ont pas fait l'objet d'une pré-publication dans la Gazette officielle en vertu de la Loi sur les règlements

DOCUMENT NO 1

ORGANIGRAMME DU C.S.F.

ORGANIGRAMME



Conseil du statut de la femme

Le 20 mars 1992

DOCUMENT NO 2

LISTE DES PUBLICATIONS RÉGULIÈRES DU CSF

Unique publication régulière du Conseil, La Gazette des femmes existe depuis octobre 1979, paraît six fois par année et compte 36 pages.

Pour l'exercice 1991-1992, avec un budget global de 189 000 \$, La Gazette des femmes a atteint un tirage de 501 750. À tous les deux ans, les lectrices et les lecteurs du magazine doivent se réabonner. Ce fut le cas en 1991 et c'est ce qui explique la baisse du tirage par rapport à l'année 1990-1991 (615 500). Interweb Inc. réalise l'impression du magazine. Informatique Rive-Sud Inc. assume la gestion des fichiers des abonnés et la distribution est assurée par Postecnik (Québec) Inc.

Voici pour chacune des parutions régulières les données quant au tirage et à l'abonnement ainsi que les titres des principaux articles :

Volume 13, numéros 1 à 6
tirage global : 501 750

NUMÉRO 1, MAI-JUIN 1991

- Québécoises qui sommes-nous?
- Sexisme : voir aussi dictionnaire
- La vie sans les chiffres et les lettres
- Violence conjugale - Le mécanisme démonté

NUMÉRO 2, JUILLET-AOÛT

- L'adolescence qui bascule
- "Femmeuse" vie d'artiste
- Syrie et Turquie - Sous le premier voile
- Jeunes - L'excellence à tout prix

NUMÉRO 3, SEPTEMBRE-OCTOBRE

- Femmes en prison : tant pour si peu?
- Cuisine collective - Bien plus que la simple popote
- Vers l'équité salariale
- Femme et francophone : double défi

NUMÉRO 4, NOVEMBRE-DÉCEMBRE

- Le bénévolat des femmes - S'aider à aider
- Dans les plates-bandes masculines
- L'érotisme réglementé
- Mariage et union de fait - Des engagements différents

NUMÉRO 5, JANVIER-FÉVRIER 1992

- Justice est-elle rendue aux femmes?
- Emplois précaires - Les funambules de l'emploi
- Après 25 ans, où va l'AFÉAS?
- Communautés culturelles - Les couleurs de la santé

NUMÉRO 6, MARS-AVRIL

- Économie - Pour que le compte y soit
- Sexisme, violence et vidéoclips
- Poésie - Les créatrices du verbe
- Quand le sein n'est plus sain

DOCUMENT NO 3

LISTE DES VOYAGES HORS CANADA

DEPUIS LE 1er AVRIL 1991

VOYAGES HORS CANADA

France, du 1991-10-14 au 1991-10-22

Bérubé, Guylaine : agente de recherche en droit
Lepage, Francine : agente de recherche, économiste

Mission en France dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise

Coût: Billet d'avion aller-retour payé par le MAI
Frais de séjour payé par le MAE (France)

France, du 1991-11-25 au 1991-12-02

Lavigne, Marie : présidente
Des Rivières, Monique: directrice de la recherche et de l'analyse

Mission en France dans le cadre de la Commission permanente de coopération franco-québécoise et participation à la conférence de la Société européenne de contraception

Coût: 466,46 \$ (M. Lavigne)
1 215,27 \$ (M. Des Rivières)

Grainau (Allemagne), du 1992-02-17 au 1992-02-24

Lavigne, Marie : présidente

Conférencière principale, invitée au Congrès annuel de l'Association allemande des études canadiennes (à la demande de la Direction Europe du Nord et de la Délégation du Québec à Dusseldörf).

Coût: Le billet d'avion aller-retour et les frais de séjour ont été payés par le MAI.

DOCUMENT NO 4

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ

Aucun placement publicitaire n'a été fait lors de l'exercice 1991-1992.

Pour le prochain exercice financier 1992-1993, le Conseil du statut de la femme a réservé une enveloppe budgétaire de 20 000 \$ qui pourra être utilisée pour défrayer les coûts reliés:

- à la publication des offres d'emploi dans les médias;
- faire connaître certaines publications, avis et activités du Conseil.

DOCUMENT NO 5

LISTE DES SONDAGES EFFECTUÉS

DURANT L'EXERCICE FINANCIER 1991-1992

À LA DEMANDE DES MINISTÈRES, ORGANISMES, SOCIÉTÉS,

RÉGIES ET COMMISSIONS QUI S'Y RATTACHENT

Le Conseil du statut de la femme n'a effectué aucun sondage au cours de l'exercice 1991-1992.

DOCUMENT NO 6

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ OCTROYÉS

PAR LE CSF DU 1er AVRIL 1991 AU 31 MARS 1992

LISTE DES CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$
OCTROYÉS PAR LE CSF
DU 1er AVRIL 1991 AU 31 MARS 1992

LISTE DE PLUS DE 500 \$

6000 - DIRECTION GÉNÉRALE

GIANNAKIS, TASSIA

- 3 réunions de comité
Coût: 600 \$

SYLVAIN, CLAIRE

- 3 réunions de comité
Coût: 800 \$

6120 - RECHERCHE ET ANALYSE

FONDS DU BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

- Recherche statistique
Coût: 1 200 \$

MAILLÉ, CHANTAL

- Analyse des sondages sur l'avortement
Coût: 1 650 \$

PERRON, CÉLINE

- Révision du document "Profil socio-économique des femmes âgées"
Coût: 1 500 \$

6210 - GAZETTE DES FEMMES

BEAULIEU, BLANCHE

- 7 chroniques
Coût: 1 440 \$

BEAULIEU, NICOLE

- 2 chroniques
Coût: 1 050 \$

BILODEAU, LOUISE

- 3 photos page couverture
- Réserve de photos pour les pages intérieures
- 1 photo
Coût: 7 715 \$

BIZIER, HÉLENE-ANDRÉE

- 2 chroniques
Coût: 1 440 \$

BRENIEL, PASCALE

- 7 chroniques
Coût: 2 880 \$

CLOUTIER, LISE

- 1 chronique
Coût: 960 \$

COMMUNICATION PÉGASE

- 1 dossier
- 1 reportage
- 3 chroniques
Coût: 5 440 \$

COMPELEC INC.

- Composition typographique
Coût: 2 659 \$

D'AMOUR, MARTINE

- 1 chronique
- 1 dossier
Coût: 2 080 \$

DUGAS, SYLVIE

- 1 chronique
Coût: 600 \$

DUMONT, MONIQUE

- 3 textes de création
Coût: 1 050 \$

EXPRESSIONS ENR.

- 5 chroniques
- 1 dossier
Coût: 4 260 \$

GUÉNETTE, FRANCOISE

- 1 dossier
Coût: 1 440 \$

HAYEUR, CAROLINE

- 7 photographies
Coût: 610 \$

LAMBERT, MONIQUE

- 8 chroniques
Coût: 4 480 \$

PARADIS, FRANCE

- 1 article
- 1 dossier
Coût: 2 840 \$

PARENT, ANNE-MARIE

- 1 chronique
Coût: 720 \$

POSTECHNIK QUÉBEC INC.

- Étiquetage et préparation postale
Coût: 6 656 \$

PRÉ-TEXTE

- Révision linguistique de la Gazette des femmes (4 numéros)
Coût: 1 250 \$

RICHER, JOCELYNE

- 1 reportage
Coût: 960 \$

RIVEST, ISABELLE

- 1 chronique
- 2 photos
Coût: 500 \$

ROCHETTE, DANIELLE

- 3 chroniques
Coût: 910 \$

6220 - COMMUNICATIONS

AGRAF COMMUNIQUÉ

- Rencontre, évaluation, supervision et gestion de projet
 - Recherche et conception
 - Montage du prêt-à-photographier
 - Matériel de production
 - Corrections d'auteur
- Coût: 2 930 \$

BABY, FRANCOIS

- 4 réunions de comité
- Coût: 800 \$

CAISSE ET CHARTIER

- Recherche en communication de masse
- Coût: 597 \$

CARON, PARÉ ASSOCIÉS

- Conception et production graphique
 - Production de prêts-à-photographier
 - Maquette de présentation
 - Faire application en une couleur
 - Sorties linotroniques des négatifs
- Coût: 3 305 \$

COMMUNICATION PEGASE

- Préparation de texte de conférence
- Coût: 1 950 \$

COMMUNICATION VISUELLE DÉCLIC

- 3 conceptions graphiques
 - 2 montages
 - 3 prêts-à-photographier
 - Corrections d'auteur
 - Conception graphique d'un dépliant
- Coût: 4 310 \$

COMPO ALPHATEK

- Photocomposition et montage
- Coût: 4 000 \$

EXPRESSION ENR.

- Rédaction d'un discours
- Coût: 640 \$

GOUPIL, RAYMONDE

- Analyse de la littérature et plan de diffusion
- Coût: 1 850 \$

GRÉGOIRE, DIANE

- Révision linguistique
Coût: 1 364 \$

POSTECHNIK QUÉBEC INC.

- Manutention
- Insertion
- Cueillettes
Coût: 515 \$

6300 - BUREAUX RÉGIONAUX

MOISAN, MARIE

- Recherche sur la violence conjugale
Coût: 1 800 \$

TRAITEMENT DE TEXTE OUELLET INC.

- Travaux de traitement de texte
Coût: 642 \$

6400 - SERVICE ADMINISTRATIF

ALPHA PLANTES DE BUREAU INC.

- Entretien des plantes d'intérieur (Montréal)
Coût: 592 \$

LES PLANTES UNIVERT INC.

- Entretien des plantes d'intérieur (Québec)
Coût: 672 \$

SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DU QUÉBEC

- Service de deux agents de sécurité (Montréal et Québec -
3 semaines)
Coût: 2 894 \$

DOCUMENT NO 7

LE MONTANT GLOBAL POUR L'ANNÉE 1991-1992

POUR LES DÉPENSES SUIVANTES:

- LA PHOTOCOPIE
- LA TÉLÉPHONIE (FAX)
- LES FRAIS DE TRANSPORT (AVION)
- LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SÉJOUR

L'information demandée n'est pas disponible au SYGBEC concernant la ventilation des frais de transport.

Le Conseil du statut de la femme prévoit pour l'exercice 1991-1992 les dépenses suivantes:

- la photocopie		35 292 \$
. photocopieurs	18 100 \$	
. fonds de reprographie	17 192 \$	
- la télécopie		3 735 \$
- les frais de transport (avion seulement)		11 744 \$
- les frais de transport et de séjour (excluant l'avion)		83 654 \$

DOCUMENT NO 8

VENTILATION DES SOMMES VERSÉES EN APPLICATION
D'UNE LOI, D'UN PROGRAMME, D'UN DÉCRET, D'UN CONTRAT OU
VERSÉES DE FAÇON DISCRÉTIONNAIRE A DES COMMUNAUTÉS
AUTOCHTONES OU INUIT OU A DES MEMBRES DE CELLES-CI

Le Conseil du statut de la femme n'a pas versé de sommes d'argent à des communautés autochtones ou inuit ou à des membres de celles-ci en application d'un loi, d'un programme, d'un décret ou d'un contrat pendant l'exercice 1991-1992.

DOCUMENT NO 9

NOMBRE DE POINTS-BONIS ET LEUR VALEUR MONÉTAIRE,
RELIÉS A L'UTILISATION DES MOYENS DE TRANSPORT
ET DES SERVICES CONNEXES QUI ONT ÉTÉ RETOURNÉS
PAR L'UTILISATEUR AU CSF

Pour l'exercice 1991-1992, aucun point-boni n'a été retourné au CSF par ses employées suite à l'utilisation de moyens de transport et de services connexes.

DOCUMENT NO 10

LISTE DES COTISATIONS PAYÉES PAR L'EMPLOYEUR
CONCERNANT DES CLUBS PRIVÉS (CLUBS D'AFFAIRES,
CLUBS SOCIAUX, CLUBS DE GOLF OU AUTRES)

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

DOCUMENT NO 11

NOMBRE ET RÉPARTITION DU PERSONNEL FÉMININ, DES PERSONNES
HANDICAPÉES ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES POUR CHAQUE
CATÉGORIE D'EMPLOIS (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES)
POUR L'ANNÉE 1991-1992
AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 1992-1993

RÉPARTITION DU PERSONNEL FÉMININ, DES PERSONNES HANDICAPÉES
ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOIS

CORPS D'EMPLOI	EXERCICE FINANCIER					
	91-92			92-93		
	F	H	CC	F	H	CC
Hors cadres et cadres	5			5		
Professionnels(les)	28		1	28		1
Fonctionnaires	36	2		36	2	

F : femmes

H : handicapées

CC: communautés culturelles

DOCUMENT NO 12

LISTE DES FIRMES EN 1991-1992

QUI LOUENT DES ESPACES,

MISE À PART LA SIQ

Le Conseil du statut de la femme ne loue pas d'espaces en dehors de ceux qui lui sont procurés par la SIQ.

DOCUMENT NO 13

**LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS EN 1991-1992
À DES FIRMES DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE**

LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS EN 1991-1992
À DES FIRMES DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE

6110 - CENTRE DE DOCUMENTATION

UTLASS INTERNATIONAL CANADA (1 an)

- Banque de données pour le catalogage au Centre de documentation
Coût : 4 500 \$

6210 - GAZETTE DES FEMMES

INFORMATIQUE LGA INC. (3 mois)

- Gestion de la banque des abonnées de la Gazette des femmes
Coût : 9 274 \$

INFORMATIQUE RIVE-SUD (9 mois)

- Gestion de la banque des abonnées de la Gazette des femmes
Coût: 12 800 \$

6300 - BUREAUX RÉGIONAUX

TRAITEMENT DE TEXTES OUELLET

- Travaux de traitement de texte
Coût: 642 \$

6400 - SERVICE ADMINISTRATIF

FONDS DES SERVICES INFORMATIQUES (1 an)

- Entente de service
Coût: 1600 \$

LOGIBEC (1 an)

- Support et entretien pour le logiciel de gestion documentaire
Coût: 811 \$

MAS INFORMATIQUE ENR. (1 an)

- Support et entretien du réseau local
Coût: 1 125 \$

DOCUMENT NO 14

**LISTE DES CONTRATS ATTRIBUÉS EN 1991-1992
À DES FIRMES DE COMMUNICATION OU DE RELATIONS PUBLIQUES**

Communication publique

Caisse et Chartier

Service annuel
Recherche en communication de masse
597 \$

Communications Pégase

Février 1992
Rédaction d'un texte de conférence sur les femmes et la vie économique
1950 \$

Expressions

Novembre 1991
Rédaction d'un discours pour le lancement de l'étude et de l'avis sur l'union libre
640 \$

Communication graphique

Agraf Communiqué

Décembre 1991
Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier des fiches statistiques "Des femmes et des régions"
2931 \$

Caron Paré ass. Design et communication

Décembre 1991
Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier de l'affiche pour le 8 mars 1992, journée internationale des femmes.
1970 \$

Janvier 1992
Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier du document "Quand le "e" n'est plus muet"
1335 \$

Déclic Communication visuelle

Octobre 1991
Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier d'un feuillet statistiques sur les conjoints de fait
335 \$

Novembre 1991
Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier du résumé du rapport annuel du CSF
1230 \$

Décembre 1991

Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier de vingt fiches sur divers aspects des conditions de vie des femmes
1995 \$

Février 1992

Conception graphique et réalisation du prêt-à-photographier d'un dépliant sur la violence conjugale
750 \$

DOCUMENT NO 15

**LISTE DES TARIFS (DROITS ET PERMIS)
EN VIGUEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 1991-1992**

Question non applicable dans le cadre de la défense des crédits budgétaires.

DOCUMENT NO 16

VENTILATION DES EMPLOYÉES EN 1991-1992

SELON LEUR STATUT, LA CATÉGORIE

ET LEUR LIEU DE TRAVAIL

VENTILATION DES EMPLOYÉES EN 1991-1992

SELON LEUR STATUT, LA CATÉGORIE

ET LEUR LIEU DE TRAVAIL

Personnel permanent

<u>Centre de responsabilité</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Lieu de travail</u>
6000 Direction générale	Lavigne, Marie	Hors-cadre	Québec
	Bérubé, Guylaine	Professionnelle	Québec
	Lemieux, Clémence	Fonctionnaire	Québec
	Mailloux, Thérèse	Professionnelle	Québec
	Olivier, Jocelyne	Cadre	Québec
	Robert, Francine	Fonctionnaire	Québec
6100 Recherche et analyse	Bérubé, Francine	Fonctionnaire	Québec
	Des Rivières, Monique	Cadre	Québec
	Desrochers, Lucie	Professionnelle	Québec
	Lepage, Francine	Professionnelle	Montréal
	Motard, Louise	Professionnelle	Québec
	Rochette, Maude	Professionnelle	Québec
	Savoie, Annie	Fonctionnaire	Québec
	Voyer, Louise	Professionnelle	Québec
6101 Centre de documentation	Châtigny, Lise	Fonctionnaire	Québec
	Poirier, Gabrielle	Fonctionnaire	Québec
	Ruel, Ginette	Professionnelle	Québec
	Voisine, Monique	Fonctionnaire	Québec

<u>Centre de responsabilité</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Lieu de travail</u>
6200 Communications	Bilodeau, Diane	Professionnelle	Québec
	Clavel, Sylvie	Professionnelle	Québec
	Dupuis, Thérèse	Fonctionnaire	Québec
	Dion, Jean	Professionnel	Québec
	Gagnon, Francine	Professionnelle	Québec
	Gagnon, Françoise	Fonctionnaire	Québec
	Gosselin, Danielle-Maude	Fonctionnaire	Québec
	Hébert, Marjolaine	Fonctionnaire	Québec
	Lapointe-Guay, Micheline	Fonctionnaire	Québec
	Lépine, Lucie	Fonctionnaire	Québec
	Minguy, Claire	Professionnelle	Québec
	Miville, Claire	Fonctionnaire	Québec
	Petitpas, Sylvie	Professionnelle	Québec
	Plante, Louise	Fonctionnaire	Québec
	Powers, Francyne	Fonctionnaire	Québec
	Rioux, France	Fonctionnaire	Québec
Tremblay, Johanne	Professionnelle	Québec	
Vézina, Marie-Thérèse	Fonctionnaire	Québec	

<u>Centre de responsabilité</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Lieu de travail</u>
6300 Direction des bureaux régionaux	Bédard, Louise	Fonctionnaire	Québec- Chaudière- Appalaches
	Bélanger, Diane	Fonctionnaire	Outaouais
	Boivin, Hélène	Fonctionnaire	Estrie
	Caron-Asselin, Doris	Fonctionnaire	Côte-Nord
	Chabot, Christine	Professionnelle	Saguenay-Lac-St- Jean
	Di Domenico, Mariangela	Professionnelle	Montréal
	Dorin, Nicole	Professionnelle	Estrie
	Doyle, Lise	Professionnelle	Montérégie
	Dugré, Louise	Fonctionnaire	Montérégie
	Dupuis, Huguette	Fonctionnaire	Mauricie-Bois- Francs
	Emond, Johanne	Cadre	Québec
	Fortin, Maryse	Professionnelle	Outaouais
	Goulet, Nicole	Fonctionnaire	Bas-St-Laurent- Gaspésie-I.D.M.
	Gourde, Ginette	Fonctionnaire	Abitibi- Témiscamingue
	Hamel, Véronique	Fonctionnaire	Saguenay-Lac-St- Jean
	Hamelin, Monique	Professionnelle	Montréal
	Julien, Lise	Professionnelle	Laval-Laurenti- des-Lanaudière
	Lalancette, Marie	Professionnelle	Abitibi- Témiscamingue
	Latérière, Hélène	Professionnelle	Bas-St-Laurent- Gaspésie-I.D.M.
	Ramoisy, Jacqueline	Professionnelle	Québec
Richard, Françoise	Professionnelle	Côte-Nord	

<u>Centre de responsabilité</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Lieu de travail</u>
6300 Direction des bureaux régionaux (suite)	Shee, Sandra	Professionnelle	Québec- Chaudière- Appalaches
	Voyer, Ginette	Professionnelle	Mauricie-Bois- Francs
	Taupier, Sylvie, Villeneuve, Mireille	Fonctionnaire Fonctionnaire	Montréal Laval-Laurenti- des-Lanaudière
6400 Service administratif	Audet, Claude	Professionnel	Québec
	Bergeron, Lyne	Fonctionnaire	Québec
	Binet, France	Fonctionnaire	Québec
	Châtigny, Carmen	Fonctionnaire	Québec
	Dumont, Carole	Fonctionnaire	Québec
	Huot, Jacques	Fonctionnaire	Québec
	Laplante, Francine	Fonctionnaire	Québec
	Lavoie, Suzanne	Fonctionnaire	Québec
Talbot, Gisèle	Fonctionnaire	Québec	
<u>Personnel occasionnel</u>			
6200 Communications	Carrier, Lyse	Fonctionnaire	Québec
	Marcotte, Colette	Professionnelle	Abitibi- Témiscamingue

DOCUMENT NO 17

**LISTE DES REGLEMENTS QUI N'ONT PAS FAIT L'OBJET
D'UNE PRÉ-PUBLICATION DANS LA GAZETTE OFFICIELLE
EN VERTU DE LA LOI SUR LES REGLEMENTS**

En 1991-1992, le Conseil du statut de la femme n'a pas publié de règlements dans la Gazette officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS

1992-1993

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME

Renseignements particuliers

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DOCUMENT NO 1

VENTILATION DÉTAILLÉE

DES DÉPENSES 1991-1992 ET DES CRÉDITS 1992-1993

VENTILATION DÉTAILLÉE DES DÉPENSES 1991-1992

ET DES CRÉDITS 1992-1993

CATÉGORIE BUDGÉTAIRE	1991-1992			1992-1993
	BUDGET ORIGINAL (000 \$)	BUDGET MODIFIÉ (000 \$)	DÉPENSES (Estimé)* (000 \$)	BUDGET ORIGINAL (000 \$)
<u>Fonctionnement/personnel</u>				
01- Traitements	2 906,0	2 906,0	2 727,2	3 007,3
02- Rémunération	249,5	256,5	214,5	187,7
Sous-total	3 155,5	3 162,5	2 941,7	3 195,0
<u>Fonctionnement/autres dépenses</u>				
03- Communications	517,6	517,6	428,9	523,5
04- Services professionnels	192,8	192,8	114,2	166,2
05- Entretien et réparations	16,1	16,1	13,0	13,5
06- Loyers	439,5	439,5	428,0	439,5
07- Fournitures	70,0	70,0	75,0	65,0
08- Équipement	11,9	11,9	9,0	8,7
11- Autres dépenses	0,8	0,8	0,2	0,8
Sous-total	1 248,7	1 248,7	1 068,3	1 217,2
<u>Capital/autres dépenses</u>				
08- Matériels et équipements	16,4	16,4	16,1	16,8
<u>Prêts, placements et avances</u>				
13c- Avances	0,2	0,2	0,1	3,0
Grand total	4 420,8	4 427,8	4 026,2	4 432,0

*NOTE: Ces informations sont tirées de la 7-S11 du 20 mars 1991 (mise à jour no 4249).

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DOCUMENT NO 2

**LISTE DU PERSONNEL DU CSF,
LEUR FONCTION RESPECTIVE EN 1991-1992
ET LEUR DATE D'ENTRÉE EN FONCTION AU CSF**

LISTE DU PERSONNEL DU CSF,
LEUR FONCTION RESPECTIVE EN 1991-1992
ET LEUR DATE D'ENTRÉE EN FONCTION AU CSF

Personnel permanent

<u>C.R.</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
6000	Bérubé, Guylaine	Agente de recherche en droit	89-02-20
	Lavigne, Marie	Présidente	88-10-31
	Lemieux, Clémence	Agente de secrétariat	87-06-01
	Mailloux, Thérèse	Adjointe à la présidente	80-01-28
	Olivier, Jocelyne	Secrétaire et directrice du Serv. adm.	85-01-07
	Robert, Francine	Secrétaire principale	88-01-11
6100	Bérubé, Francine	Agente de secrétariat	91-02-28
	Des Rivières, Monique	Dir. de la recherche et de l'analyse	90-08-20
	Desrochers, Lucie	Agente de recherche	86-04-21
	Lepage, Francine	Agente de recherche	78-11-06
	Motard, Louise	Agente de recherche	89-01-16
	Rochette, Maude	Agente de recherche	90-08-20
	Savoie, Annie	Agente de secrétariat	91-03-25
	Voyer, Louise	Agente de recherche	90-09-17

<u>C.R.</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
6101	Châtigny, Lise	Bibliotechnicienne	78-05-24
	Poirier, Gabrielle	Bibliotechnicienne	80-07-22
	Ruel, Ginette	Chef du Service de la documentation	85-04-01
	Voisine, Monique	Bibliotechnicienne	81-01-12
6200	Bilodeau, Diane	Agente d'information	91-11-11
	Clavel, Sylvie	Traductrice	91-08-12
	Dupuis, Thérèse	Technicienne en information	81-08-04
	Dion, Jean	Agent d'information	90-07-03
	Gagnon, Francine	Agente d'information	86-06-16
	Gagnon, Françoise	Technicienne en information	86-06-03
	Gosselin, Danielle- Maude	Technicienne en information	74-07-31
	Hébert, Marjolaine	Agente de secrétariat	86-07-07
	Lapointe-Guay, Micheline	Technicienne en information	90-12-17
	Lépine, Lucie	Technicienne en information	88-01-11
	Minguy, Claire	Agente d'information	91-09-16
	Miville, Claire	Technicienne en arts graphiques	81-04-01
	Petitpas, Sylvie	Agente d'information	90-05-15
	Plante, Louise	Agente de secrétariat	85-04-09
	Powers, Francyne	Agente de secrétariat	84-07-16
	Rioux, France	Agente de bureau	81-12-07
	Tremblay, Johanne	Chef du Service de renseignements	86-09-15
	Vézina, Marie-Thérèse	Technicienne en information	82-01-27

<u>C.R.</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
6300	Bédard, Louise	Agente de bureau	82-08-30
	Bélanger, Diane	Agente de bureau	87-11-09
	Boivin, Hélène	Agente de bureau	86-08-25
	Caron-Asselin, Doris	Agente de bureau	83-07-25
	Chabot, Christine	Agente de recherche	90-03-15
	Di Domenico, Mariangela	Agente de recherche	89-04-24
	Dorin, Nicole	Agente de recherche	80-08-11
	Doyle, Lise	Agente de recherche	89-04-25
	Dugré, Louise	Agente de bureau	88-02-15
	Dupuis, Huguette	Agente de bureau	88-01-11
	Emond, Johanne	Directrice des bureaux régionaux	86-08-25
	Fortin, Maryse	Agente de recherche	91-04-02
	Goulet, Nicole	Agente de bureau	84-05-07
	Gourde, Ginette	Agente de secrétariat	91-08-12
	Hamel, Véronique	Agente de bureau	86-08-18
	Hamelin, Monique	Agente de recherche	90-04-02
	Julien, Lise	Agente de recherche	89-12-18
	Lalancette, Marie	Agente de recherche	89-11-21
	Latérière, Hélène	Agente de recherche	89-12-04
	Ramoisy, Jacqueline	Coordonnatrice de recherche et conseillère à la présidente	91-03-04
	Richard, Françoise	Agente de recherche	86-05-30
	Shee, Sandra	Agente de recherche	82-09-09
	Taupier, Sylvie	Agente de bureau	80-01-28
	Villeneuve, Mireille	Agente de bureau	88-12-12
	Voyer, Ginette	Agente de recherche	92-01-06

<u>C.R.</u>	<u>Nom, prénom</u>	<u>Fonction</u>	<u>Date d'entrée en fonction</u>
6400	Audet, Claude	Chef du Service administratif	90-08-20
	Bergeron, Lyne	Agente de bureau	80-09-29
	Binet, France	Agente de secrétariat	87-10-05
	Châtigny, Carmen	Agente de bureau	74-12-05
	Dumont, Carole	Agente de bureau	83-09-26
	Huot, Jacques	Auxiliaire de bureau	79-07-03
	Laplante, Francine	Agente de bureau	78-10-16
	Lavoie, Suzanne	Technicienne en administration	86-10-01
	Talbot, Gisèle	Téléphoniste-réceptionniste	89-11-13

Personnel occasionnel

6200	Carrier, Lyse	Technicienne en information	91-10-15
6300	Marcotte, Colette	Agente de recherche	91-11-25

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DOCUMENT NO 3

RAPPORT D'ACTIVITÉS (1991-1992)

En août 1991, le rapport annuel 1990-1991 du Conseil du statut de la femme était transmis au président de l'Assemblée nationale et une copie est jointe à titre d'information.

Pour l'exercice 1991-1992, le dépôt au président de l'Assemblée nationale est prévu pour août 1992.

Conseil du statut de la femme

Rapport
annuel
1990-1991

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil du statut de la femme

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4^e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-14915-0
ISSN : 0705-6435

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement

Monsieur le Président,

À titre de ministre responsable du Conseil du statut de la femme, j'ai l'honneur de vous remettre le rapport annuel de cet organisme pour l'exercice financier 1990-1991.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La ministre déléguée à la Condition féminine
et ministre responsable de la Famille,

Violette Trépanier

Québec, août 1991



Madame Violette Trépanier
Ministre déléguée à la Condition
féminine et ministre responsable
de la Famille
Hôtel du Gouvernement
Québec

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre le seizième rap-
port annuel du Conseil du statut de la femme qui porte
sur l'exercice financier 1990-1991.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'assurance
de ma haute considération.

La présidente,

Marie Lavigne

Québec, août 1991



Table des matières

Première partie 9

Présentation du Conseil 9

- 1.1 Le Conseil 9
- 1.2 L'assemblée des membres 9
- 1.3 Les comités 10
 - 1.3.1 Le Comité de planification 10
 - 1.3.2 Le Comité travail/économie 10
 - 1.3.3 Le Comité santé/société 10
 - 1.3.4 Le Comité sur la publicité sexiste 11
 - 1.3.5 Le Comité d'orientation de La Gazette des femmes 11
- 1.4 La structure administrative 11
 - 1.4.1 La Direction générale 11
 - 1.4.2 Le Secrétariat 11
 - Le Service juridique 11
 - Le Service administratif 12
 - 1.4.3 La Direction de la recherche et de l'analyse 12
 - Le Service de la recherche 12
 - Le Centre de documentation 12
 - 1.4.4 La Direction des bureaux régionaux 12
 - 1.4.5 La Direction des communications 12
 - Le Service de l'information 12
 - Le Service de renseignements 12
 - Le Service de la production 12
- 1.5 Organigramme 13
- 1.6 Ressources financières pour l'exercice 1990-1991 14

Deuxième partie 15

Avis et mémoires au Gouvernement 15

- 2.1 La Loi sur la fonction publique 15
- 2.2 L'égalité économique des époux 15
- 2.3 L'avenir politique et constitutionnel du Québec 15
- 2.4 L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration 16
- 2.5 Les orientations gouvernementales en condition féminine 16

Troisième partie 17

Objectifs et activités 17

- 3.1 Objectifs 17
- 3.2 Activités 17
 - 3.2.1 Autonomie des femmes quant à leur santé et à leur intégrité physique et mentale 17
 - Réforme du système de santé et des services sociaux 17
 - Avortement 17
 - Violence à l'égard des femmes 17
 - Périnatalité 17
 - Santé mentale 18
 - Nouvelles technologies de la reproduction 18
 - 3.2.2 Adaptation du marché du travail 18
 - Normes du travail et congés parentaux 18
 - Équité salariale 18
 - Programmes d'accès à l'égalité 18
 - Aide sociale et sécurité du revenu 18
 - Accessibilité aux programmes de formation professionnelle 18
 - 3.2.3 Adaptation aux réalités contemporaines 19
 - Femmes et questions démographiques 19
 - Partenaires en union libre 19
 - Participation des femmes au pouvoir 19
 - Avenir politique et constitutionnel du Québec 19
 - Patrimoine familial 19
 - Femmes immigrantes 19
 - Femmes autochtones 20
 - Tables régionales de concertation 20
 - Monographie sur les femmes âgées 20
 - Portraits socio-économiques régionaux 20
 - Productions statistiques 20
 - Sexisme dans la publicité et les vidéoclips 20
 - Cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des femmes 20

3.2.4 Information à l'ensemble de la population 20

- Information directe 20
 - Renseignements sur place, au téléphone et par courrier 20
 - Relations de presse 20
 - Conférences et participation à des événements 21
- Distribution de documents 21
- La Gazette des femmes 21
- Le Centre de documentation 22
- La Journée internationale des femmes — 8 mars 22

3.2.5 Gestion interne du CSF 23

Quatrième partie 25

Perspectives 1991-1992 25

- Santé 25
- Travail 25
- Adaptation aux réalités contemporaines 25

Liste des publications du CSF en 1990-1991 27

Première partie

Présentation du Conseil

1.1 Le Conseil

Le Conseil du statut de la femme (CSF) est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Conformément à sa loi constitutive (L.R.Q., c. C-59) et lorsque requis par la ministre responsable — en l'occurrence la ministre déléguée à la Condition féminine — il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. Il lui revient également de saisir la ministre des problèmes et des questions qui, selon lui, nécessitent une action gouvernementale. L'organisme doit enfin communiquer à la ministre les résultats de ses constats, formuler les recommandations appropriées et s'assurer qu'on y donne suite.

Le Conseil peut aussi, lorsqu'il le juge utile ou nécessaire et avec l'approbation de la ministre, entreprendre des études ou faire entreprendre des recherches sur les sujets qui relèvent de son mandat.

Le Conseil est habilité à recevoir les requêtes du public et à examiner les suggestions de toute personne qui s'intéresse à la condition féminine. Il doit, en outre, fournir l'information au public.

1.2 L'assemblée des membres

La présidence du Conseil est assumée par M^{me} Marie Lavigne, qui est en poste depuis le 1^{er} novembre 1988, et ce pour une durée de cinq ans.

Outre la présidente, le Conseil est composé de 10 membres nommées par le Gouvernement pour quatre ans :

- quatre sur recommandation des associations féminines :
- Ghislaine C. Gaumond, vice-présidente du CSF, membre des Cercles de fermières, nommée le 10 février 1988;
- Tassia Helen Giannakis, technicienne en assistance sociale au CLSC Parc Extension, nommée le 5 avril 1989;
- Ruth Selwyn, directrice de l'administration au Centre international des droits de la personne et de développement démocratique, nommée le 15 mai 1986, remplacée par
- Anne Saint-Onge, directrice des Services sociaux montagnais pour le Conseil des Attikameks et des Montagnais, nommée le 4 juillet 1990;

- Esméralda Thornhill, agente de formation à la Commission des droits de la personne du Québec, nommée le 1^{er} avril 1987;
- deux sur recommandation des milieux universitaires :
- Pierrette Dupont, professeure à la Faculté de l'éducation de l'Université de Sherbrooke, nommée le 10 février 1988;
- Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche à l'Université du Québec à Rimouski, nommée le 5 avril 1989;
- deux sur recommandation des groupes socio-économiques :
- Christine Marchildon, première vice-présidente aux ressources humaines à la Fédération des Cais- ses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec, nommée le 19 avril 1989;
- Louise Abel-Potvin, directrice générale de l'Office du tourisme et des congrès de Val-d'Or, nommée le 15 mai 1986, remplacée par
- Claire Vaive, enseignante en commerce-secrétariat à la Commission scolaire de l'Outaouais, nom- mée le 23 janvier 1991;
- deux sur recommandation des syndicats :
- Céline St-Pierre, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal, nommée le 1^{er} mai 1985, remplacée par
- Lucie Dagenais, conseillère syndicale au Service de formation de la CSN-Santé et sécurité du tra- vail, nommée le 4 juillet 1990;
- Carole Gingras-Larivière, permanente au Service de la condition féminine à la Fédération des tra- vailleurs et travailleuses du Québec, nommée le 3 avril 1985, remplacée par
- Claire Sylvain, professeure en techniques d'édu- cation en services de garde au cégep de Rivière- du-Loup, nommée le 23 janvier 1991.

Enfin, sont membres d'office du Conseil, mais sans droit de vote, les sous-ministres de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, de la Justice, du Travail, de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, des Affaires cul- turelles et des Communications, de même que le secré- taire du Conseil du trésor.

Cette année, les membres du Conseil se sont réunies à cinq reprises, soit quatre fois à Québec et une fois à Montréal, et ont tenu une conférence téléphonique afin de se prononcer sur des sujets précis.

1.3 Les comités

Les comités secondent le Conseil dans l'exécution de son mandat. Ils permettent une participation accrue des membres à la préparation des avis du Conseil tout en favorisant la réflexion sur certaines questions particulières et une consultation plus large. Ils permettent ainsi au Conseil de déterminer les orientations et d'implanter les axes d'intervention qui correspondent le mieux à la réalité et aux besoins des femmes.

L'organisation et le fonctionnement des comités visent essentiellement à faciliter l'exercice du double mandat du Conseil, soit conseiller le gouvernement et informer la population.

Cinq comités fonctionnent sur une base permanente. Ce sont le Comité de planification, le Comité santé/société, le Comité travail/économie, le Comité d'orientation de *La Gazette des femmes* et le Comité sur la publicité sexiste.

Cette structure permet d'approfondir les principales questions relatives à la condition féminine, de dégager les recommandations pertinentes et de s'assurer que les avis du Conseil reflètent l'opinion de ses membres et la diversité de sa clientèle.

Conformément au mandat qui leur est confié, les membres du comité peuvent notamment entreprendre des consultations et créer des groupes de travail ad hoc avec expertise externe. Le Conseil peut aussi mettre sur pied des comités ad hoc lorsqu'il le juge nécessaire.

1.3.1 Le Comité de planification

En plus de la planification triennale, ce comité propose au Conseil des orientations quant aux objectifs particuliers et aux activités à réaliser annuellement. Il fait par ailleurs des recommandations quant à l'actualisation et la mise à jour des activités des comités. Ce comité est composé de la présidente, la vice-présidente, M^{me} Ghislaine C. Gaumont, et deux membres, soit M^{mes} Esméralda Thornhill et Hélène Tremblay. La secrétaire du Conseil en est membre d'office. La présidente ou sa déléguée en assume la présidence. Les directrices du Conseil sont associées à ses travaux.

1.3.2 Le Comité travail/économie

En réponse aux demandes qui lui sont adressées par le Conseil, ce comité est chargé d'élaborer des projets d'avis ayant trait au travail et aux politiques économiques. À ce titre, il peut notamment se voir

confier les dossiers relatifs à la fiscalité, aux congés parentaux, aux normes du travail, à l'accès au travail et à la sécurité du revenu. La présidente et la secrétaire du Conseil sont membres d'office. Le comité est de plus composé de trois membres du Conseil, soit M^{mes} Hélène Tremblay, Christine Marchildon et Carole Gingras-Larivière, qui a été remplacée en cours d'année par M^{me} Claire Sylvain, de la directrice de la recherche et de l'analyse et de la directrice des bureaux régionaux.

Cette année, les travaux de ce comité ont permis d'étudier la question de l'équité salariale. Ainsi, le comité a entrepris une réflexion sur les nombreuses interrogations que soulève l'équité salariale, notamment en regard de son application par le biais d'une loi proactive et des autres types d'intervention en matière d'égalité et d'équité en emploi. Par ailleurs, la réforme de la *Loi sur les normes du travail*, plus particulièrement en ce qui a trait aux congés parentaux, a également retenu l'attention des membres du comité et a donné lieu à la transmission de commentaires au gouvernement dans le cadre de l'adoption de la réglementation.

1.3.3 Le Comité santé/société

Ce comité est chargé d'élaborer des projets d'avis ayant trait à la santé et aux politiques sociales. Il peut notamment se voir confier les dossiers relatifs à la violence conjugale, à l'itinérance, aux femmes âgées ou encore à la situation juridique des femmes.

La présidente et la secrétaire du Conseil sont membres d'office. Le comité est de plus composé de quatre membres du Conseil, soit M^{mes} Ghislaine C. Gaumont, Lucie Dagenais, Tassia Helen Giannakis et Anne Saint-Onge, de la directrice de la recherche et de l'analyse et de la directrice des bureaux régionaux.

Parmi les dossiers abordés par ce comité en 1990-1991, ceux ayant trait aux modifications législatives concernant le partage du patrimoine familial et à la situation juridique des conjoints de fait ont été les plus importants. Sur ce dernier point, les membres du comité ont entrepris des discussions sur l'importance et l'évolution de l'union libre, la notion de conjoints de fait en rapport avec le droit statutaire, la sécurité du revenu et la fiscalité des particuliers et la situation des conjoints de fait en regard du *Code civil*. Leurs travaux ont été effectués en vue de la production d'un avis et un document de recherche sera publié sur la question.

Par ailleurs, le comité a amorcé une réflexion sur un avis éventuel du Conseil concernant les questions démographiques. Ainsi, la participation des femmes au débat actuel sur la natalité, l'immigration et le vieillissement a retenu l'attention des membres.

1.3.4 Le Comité sur la publicité sexiste

Le Comité est chargé d'évaluer les actions du CSF en matière de sexisme en publicité, d'évaluer le concours Éméritas-Déméritas et, éventuellement, de proposer au Conseil de nouvelles approches. La présidente et la secrétaire sont membres d'office. Le comité se compose aussi de trois membres du Conseil, soit M^{mes} Pierrette Dupont, Anne Saint-Onge et Carole Gingras-Larivière, remplacée en cours d'année par M^{me} Claire Vaive, et de la directrice des communications.

Cette année, le Comité sur la publicité sexiste a vu son mandat élargi pour mieux répondre aux préoccupations accrues du Conseil face à la violence faite aux femmes et à l'image des femmes dans les médias. En effet, en plus de se pencher sur le phénomène du sexisme dans les médias et la publicité, le comité est désormais justifié d'étendre son champ d'action aux vidéoclips ainsi qu'à tout autre véhicule de l'image des femmes. Après analyse de la situation, les membres du comité ont décidé d'initier deux recherches, la première axée sur la publicité sexiste et la seconde consacrée au sexisme dans les vidéoclips. Les résultats préliminaires des recherches ont été présentés aux membres. Les résultats finaux devraient permettre l'élaboration d'un plan d'action en regard de ces questions.

1.3.5 Le Comité d'orientation de La Gazette des femmes

Ce comité a pour mandat de définir les orientations du magazine *La Gazette des femmes* publié par le Conseil. À cette fin, il suggère les thèmes, évalue les sujets des principaux articles, fait le bilan de la production et s'assure que le magazine remplit son rôle d'information tant en fonction des préoccupations du Conseil que des besoins de sa clientèle. La présidente et la secrétaire du Conseil sont membres d'office. Le comité se compose aussi de trois membres du Conseil, soit M^{mes} Lucie Dagenais, Esméralda Thornhill et Louise Abel-Potvin, de la directrice des communications et de la rédactrice en chef de *La Gazette des femmes*.

L'année 1990-1991 a été une période particulièrement active pour *La Gazette des femmes* puisque, après évaluation, le comité d'orientation a pris la décision de modifier l'image de la revue. Cette décision a donné lieu à une consultation des personnes abonnées et à une révision en profondeur de la présentation visuelle et du contenu de la publication.

1.4 La structure administrative

Le Conseil assume à l'interne la majeure partie des fonctions administratives dévolues aux ministères et aux organismes. Il opère son propre système de vérification interne de sorte que le seul lien administratif qui le lie encore au Conseil exécutif a trait à la gestion des ressources humaines, soit les relations du travail et la dotation du personnel. Le Conseil compte 72 employées et employés permanents.

1.4.1 La Direction générale

La direction du Conseil est assumée par la présidente, qui en est la porte-parole à titre de dirigeante d'organisme. Elle mène les activités du Conseil, en coordonne les travaux et assure la liaison entre le Conseil et la ministre responsable. La présidente voit à la mise en oeuvre des décisions qui engagent l'organisme et agit en tant que directrice générale du Conseil.

1.4.2 Le Secrétariat

Le Secrétariat assure la coordination des activités relatives au bon fonctionnement du Conseil. À ce titre, la Secrétaire voit à la planification des assemblées et des divers comités ainsi qu'à l'élaboration de la programmation. Elle participe aussi, à certaines occasions, à la représentation publique du Conseil.

Elle est, avec le soutien du centre de documentation, responsable de la gestion des documents et voit également à ce que soit appliquée au Conseil la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-21). Elle est responsable de l'application de la *Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics* (L.R.Q., c. P-38.01). Le Service juridique et le Service administratif sont rattachés au Secrétariat.

— Le Service juridique

Le Service juridique assure à toutes les directions un soutien d'ordre juridique, tant pour les besoins internes (rédaction de contrats, d'opinions juridiques) que pour l'exercice du mandat de l'organisme, soit toutes les questions juridiques ayant des incidences sur les droits des femmes.

On y assure aussi la représentation du Conseil auprès des organismes ou des médias, lors de conférences et d'entrevues sur les questions de nature juridique.

À l'intérieur du mandat général confié au Conseil, il revient également au Service juridique de suivre attentivement l'activité parlementaire des gouvernements et d'aviser le Conseil, s'il y a lieu.

— Le Service administratif

Le Service administratif voit à la gestion quotidienne des ressources humaines, financières et matérielles de l'ensemble du Conseil. Il a la responsabilité des services auxiliaires et assure la liaison entre le Conseil et les organismes centraux.

1.4.3 La Direction de la recherche et de l'analyse

Cette direction comprend le Service de la recherche et le Centre de documentation.

— Le Service de la recherche

Ce service a un double mandat : réaliser les études et les analyses qui documentent les avis et les recommandations que le Conseil adresse au gouvernement et produire des recherches sur les questions susceptibles d'intéresser les Québécoises.

— Le Centre de documentation

Par le développement d'une collection spécialisée, unique au Québec en matière de condition féminine, le Centre de documentation soutient le travail d'analyse, de recherche, d'information et de diffusion du Conseil.

De plus, il assiste par courrier, par téléphone et sur place une clientèle externe au CSF. L'analyse des demandes d'information et de documentation contribue à renseigner le Conseil sur les intérêts, les besoins et les préoccupations de sa clientèle.

Par ailleurs, le Centre de documentation coordonne l'application du système de gestion documentaire du Conseil. Il établit la liste de classement des documents administratifs prévue par l'article 16 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et il rend cette liste accessible pour consultation sur place.

1.4.4 La Direction des bureaux régionaux

Le processus de décentralisation et de régionalisation des activités gouvernementales a des incidences sur les conditions de vie des femmes. Dans ce contexte, le Conseil du statut de la femme, par le biais de ses bureaux régionaux, apporte un soutien aux femmes afin qu'elles deviennent des partenaires à part entière dans le développement de leur région.

Les bureaux régionaux ont pour mandat d'effectuer des recherches à caractère régional ou national, de faire connaître les dossiers de condition féminine

et de répondre aux demandes d'information des populations régionales. De plus, le personnel des bureaux régionaux apporte un soutien aux tables de concertation des groupes de femmes et aux représentantes des clientèles féminines au sein des autres instances de concertation régionale.

1.4.5 La Direction des communications

La Direction des communications a pour mandat de conseiller et d'assister les directions du Conseil du statut de la femme en matière de communications et d'informer la population sur les avis et les services du CSF ainsi que sur certaines lois et programmes en matière de condition féminine. De plus, la Direction fournit un service de renseignements et de consultation téléphonique sur les droits des femmes. Elle regroupe le Service de l'information, le Service de renseignements et le Service de la production.

— Le Service de l'information

Le Service de l'information a pour principales fonctions d'assurer la conception et la production d'outils d'information sur les avis ou les recherches produits par le Conseil, ainsi que sur diverses questions concernant le statut et les droits des femmes. De plus, il produit six fois l'an le magazine *La Gazette des femmes* et coordonne l'ensemble des activités d'information du Conseil.

— Le Service de renseignements

Le Service de renseignements reçoit et traite des demandes d'information d'ordre individuel qui préoccupent les femmes. C'est un service de consultation téléphonique sur les droits des femmes et sur les ressources mises à leur disposition. De plus, il reçoit les plaintes portant sur la publicité, la pornographie, le sexisme et la discrimination.

Le Service est également responsable de la conservation des documents écrits et audiovisuels du Conseil et procure, au besoin, le service d'une conciliatrice.

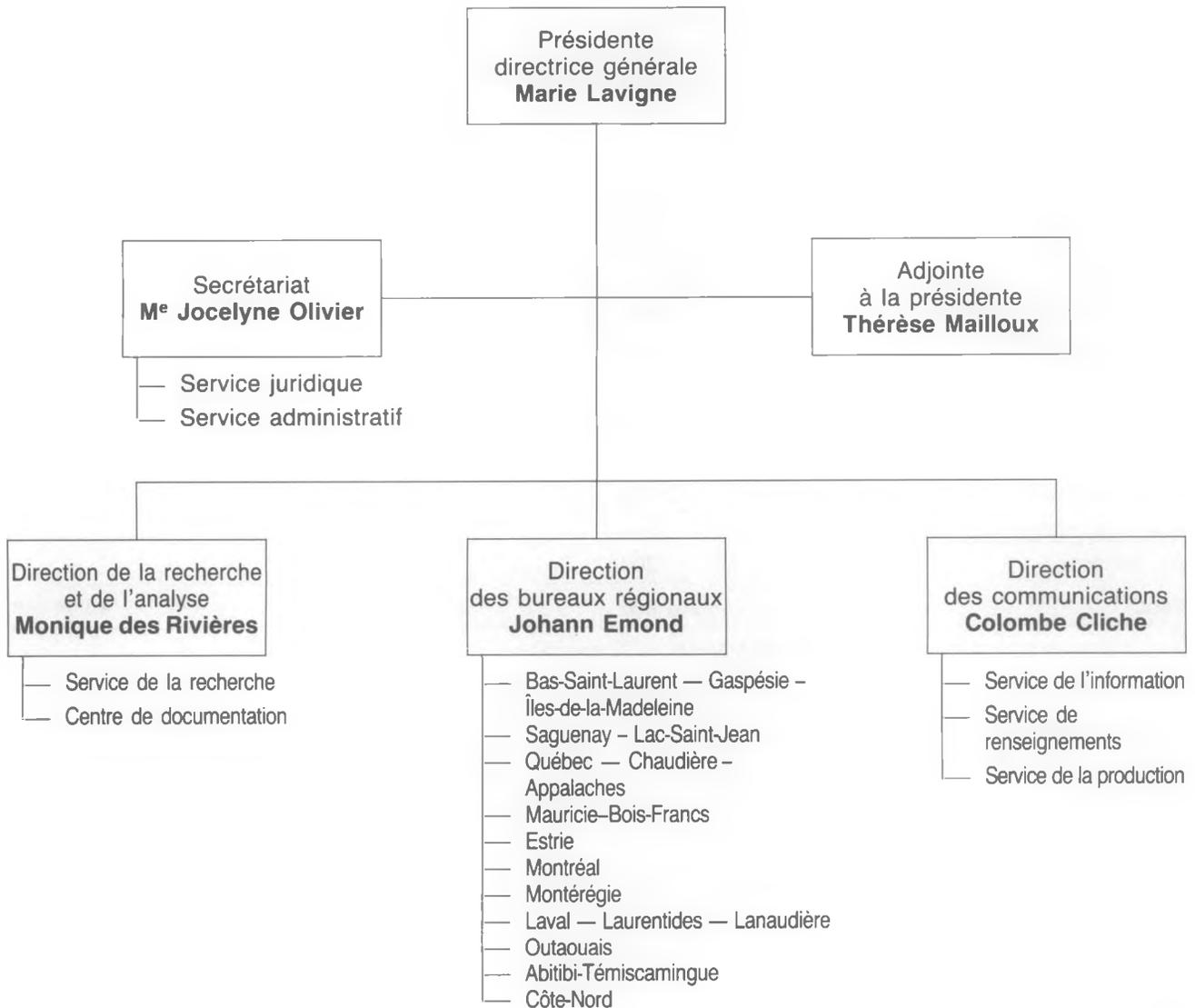
Il assure aussi le soutien à la fonction rétroinformation et la diffusion des documents du Conseil.

— Le Service de la production

Le Service de la production a la responsabilité de la conception visuelle et de la production des documents d'information du CSF.

Il a également pour mandat d'évaluer les coûts des projets de communication et d'effectuer le suivi budgétaire de la Direction.

1.5 Organigramme



1.6 Ressources financières pour l'exercice 1990-1991

Super-catégories/ Catégories	Budget (en millions de dollars)		Dépenses (en millions de dollars)
	Original	Modifié ¹	
Fonctionnement-personnel			
1- Traitements	2 792 800	2 829 398	2 498 501
2- Autres rémunérations	238 900	252 663	222 432
	3 031 700	3 082 061	2 720 933
Fonctionnement-autres dépenses			
3- Communications	558 000	499 700	474 823
4- Services	123 500	147 900	144 914
5- Entretien	16 100	16 100	13 569
6- Loyers	427 100	425 100	406 607
7- Fournitures	69 900	80 200	78 340
8- Équipement	11 900	37 500	36 691
11- Autres dépenses	1 000	1 000	459
	1 207 500	1 207 500	1 155 403
Capital-autres dépenses			
8- Équipement	22 400	22 400	22 132
Prêts, placements et avances			
16- Avances	200	200	—
Total	4 261 800	4 312 161	3 898 468

1. L'information provient du rapport Sygbec (7-S11) MAJ 4067 du 28 mai 1991.

Deuxième partie

Avis et mémoires au Gouvernement

2.1 La Loi sur la fonction publique

La révision de la *Loi sur la fonction publique*, en octobre 1990, a donné l'occasion au Conseil du statut de la femme d'exprimer ses commentaires sur le cadre juridique qui sous-tend la mise en oeuvre du Programme d'accès à l'égalité (PAÉ) pour les femmes dans la fonction publique québécoise. Le Conseil a présenté un avis à la Commission du budget et de l'administration sur la *Loi sur la fonction publique* dans lequel il fait part de ses interrogations et de ses recommandations sur la question.

Dans son avis, le Conseil constatait que la seule mesure préférentielle obligatoire contenue dans la loi, et qui touche le rangement par niveau, s'est révélée inefficace. Pour remédier à la situation, le Conseil a recommandé que le Conseil du trésor approuve dorénavant le choix des gestionnaires avant que celles-ci ou ceux-ci procèdent à la nomination des fonctionnaires sélectionnés. Selon l'avis émis par le Conseil, cette forme de contrôle central devrait permettre d'atteindre les objectifs globaux du PAÉ.

Par ailleurs, au chapitre du développement des ressources humaines, les remarques du Conseil visaient à contrer l'écart entre la formation actuelle des employées et les besoins de la fonction publique. L'analyse montre que la formation obtenue par les femmes, notamment dans le cadre du PAÉ, ne correspondrait pas nécessairement aux besoins actuels de la fonction publique. Le Conseil a donc proposé que le Conseil du trésor procède le plus rapidement possible à une étude des besoins requis en emploi à moyen terme pour la fonction publique, de manière à offrir aux gestionnaires les données nécessaires à l'établissement d'une meilleure adéquation entre le plan de développement et l'utilisation des ressources humaines.

De plus, afin que les connaissances acquises par les fonctionnaires leur permettent de progresser dans leur carrière et profitent à l'organisation, le Conseil recommandait la mise sur pied d'un processus d'évaluation d'aptitudes des personnes diplômées leur donnant la possibilité de poser leur candidature à l'étape de la mutation.

2.2 L'égalité économique des époux

À la suite de l'adoption du projet de loi 47 modifiant le *Code civil du Québec* en ce qui a trait au partage du patrimoine familial et le *Code de Procédure civile*, au printemps 1990, le Conseil du statut de la femme a été appelé à se prononcer lors de la consultation sur l'occasion de prolonger le délai relatif à la renonciation au patrimoine familial. En octobre 1990, le Conseil a présenté un mémoire devant la Commission parlementaire des affaires sociales chargée de mener cette consultation. Tout en rappelant les différentes étapes ayant conduit à l'adoption de la loi et ses principales recommandations sur la question, le Conseil a précisé à la Commission que l'absence d'information au sein de la population ne constituait pas un argument valable pour prolonger le délai permettant la renonciation et qu'une telle prolongation serait une source d'insécurité juridique et de retards dans l'application de la loi. Le Conseil a en effet démontré que les dispositions de la loi avaient été largement diffusées tant par les médias que par les organismes gouvernementaux concernés et a rappelé que le débat entourant le partage du patrimoine familial durait depuis bon nombre d'années.

Considérant que l'intention du législateur répondait à un besoin manifeste et que des modifications avaient été apportées pour clarifier la loi et assouplir ce qui pouvait sembler trop rigoureux, le Conseil a maintenu sa position et recommandé que le délai fixé au 31 décembre 1990 soit maintenu, s'opposant ainsi à toute modification législative ayant pour effet de prolonger le délai.

2.3 L'avenir politique et constitutionnel du Québec

La dernière année a été marquée par le débat sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec et par la création de la Commission Bélanger-Campeau. Conformément à son mandat, et conscient de l'importance d'un tel débat pour les Québécoises, le Conseil du statut de la femme a présenté, en novembre 1990, un mémoire à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec.

Dans son mémoire, le Conseil demandait à la Commission de profiter de l'occasion pour prendre en considération l'atteinte d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes. Plus précisément, le Conseil recommandait que tous les moyens soient pris pour rompre avec la sous-représentation historique des femmes dans les institutions à caractère politique, administratif et juridique afin de favoriser leur insertion dans les structures de pouvoir. Il recommandait aussi que soit inscrite dans une éventuelle constitution une disposition à caractère déclaratoire confirmant l'engagement ferme du Québec à l'égard d'un projet de société égalitaire.

Dans une approche plus globale, le Conseil déplore les incohérences et dédoublements du système politique actuel et préconisait l'élimination des situations entraînant le chevauchement des interventions de deux paliers de gouvernement, notamment en ce qui a trait au droit de la famille, au travail, à la santé, aux services de garde, à la formation professionnelle et à l'éducation. Devant la nécessité d'intégration des différents aspects d'une politique de la condition féminine, le Conseil favorisait une présence exclusive du gouvernement du Québec dans ces secteurs.

De plus, dans son mémoire, le Conseil considérait comme hautement souhaitable que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec continue de s'appliquer, quel que soit le statut choisi par le Québec, ou qu'elle puisse inspirer une future charte constitutionnelle québécoise. Plus particulièrement, dans l'hypothèse de la rédaction d'une constitution québécoise, le Conseil estimait que les droits et libertés fondamentales, notamment le droit des femmes à l'égalité, à leur sécurité et à leur intégrité, devraient y être enchâssés et que l'instance appelée à formuler une éventuelle constitution québécoise devrait être composée à parts égales de femmes et d'hommes.

2.4 L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration

Les préoccupations gouvernementales en matière d'immigration et d'intégration, qui ont donné lieu au dépôt à l'Assemblée nationale de l'énoncé de politique intitulé *Au Québec, pour bâtir ensemble*, ont suscité une réaction de la part du Conseil du statut de la femme en ce qui a trait à l'intégration et à la participation des femmes immigrantes à la société québécoise. Ainsi, en février 1991, le Conseil présentait un mémoire sur la question à la Commission de la culture.

Dans son mémoire, le Conseil rendait compte des différents problèmes vécus par les femmes immigrantes, problèmes qui s'ajoutent à ceux qu'elles rencontrent déjà en tant que femmes. Le Conseil y soulevait notamment les difficultés reliées aux différences culturelles, la situation de dépendance totale engendrée

par le « parrainage » des nouvelles arrivées, leur concentration dans les ghettos d'emploi et les problèmes d'accès au logement comme étant les points auxquels le gouvernement devait porter une attention spéciale.

Les recommandations formulées par le Conseil dans ce dossier allaient dans le sens d'une meilleure connaissance des caractéristiques du Québec et des lois québécoises par les femmes immigrantes et d'un assouplissement des diverses conditions applicables et des procédures reliées à l'immigration, de façon à permettre à ces femmes de profiter pleinement des mesures mises de l'avant pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et d'accéder le plus harmonieusement possible à leur autonomie financière.

2.5 Les orientations gouvernementales en condition féminine

À la suite de la demande formulée par la ministre déléguée à la Condition féminine, le Conseil a entrepris un examen des problématiques en condition féminine afin d'émettre un avis identifiant les orientations et priorités que devrait retenir le gouvernement en matière de condition féminine pour la prochaine décennie. Cet avis, intitulé *Horizon 2000*, s'inscrit dans le contexte de l'élaboration d'une politique en condition féminine par la ministre pour les prochaines années.

Troisième partie

Objectifs et activités

3.1 Objectifs

Les activités du Conseil, en 1990-1991, découlent de la programmation triennale 1989-1992 dont l'objectif fondamental est l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes en tenant compte de mutations sociales, économiques et démographiques importantes : chute de la natalité, vieillissement de la population, éclatement de la famille, écart grandissant entre riches et pauvres, libre-échange et internationalisation des économies, désengagement de l'État, naissance d'un nouveau partenariat. Dans l'esprit de cette programmation, les femmes sont vues comme très actives dans la construction d'une société mieux adaptée à ce qu'elles sont et à ce qu'elles veulent être. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- favoriser la prise en charge par les femmes de leur santé et de leur intégrité physique et mentale;
- adapter les conditions d'exercice du travail des femmes;
- l'adaptation aux réalités contemporaines : agir sur l'environnement social, physique, économique et familial.

3.2 Activités

3.2.1 *Autonomie des femmes quant à leur santé et à leur intégrité physique et mentale*

— Réforme du système de santé et des services sociaux

La réforme du système de santé et des services sociaux, rendue publique en décembre 1990, a fait l'objet d'un suivi attentif de la part du Conseil au cours de la dernière année. Le Conseil a ainsi produit une analyse préliminaire de cette réforme et a transmis des commentaires qui, pour l'essentiel, rejoignent les positions déjà exprimées dans son avis de 1989. La position du Conseil à l'égard de cette réforme était axée sur le respect des droits des usagères et usagers quant à l'accès aux services de santé et sur une participation égalitaire des femmes aux nouvelles structures régionales prévues par la réforme.

Le Conseil a aussi poursuivi, par la diffusion de documents et des sessions d'information, son travail de sensibilisation et d'information auprès des femmes et des groupes de femmes afin de favoriser leur compréhension face aux enjeux de l'implantation des structures régionales annoncées par la réforme ainsi que leur participation à ses structures.

— Avortement

À la suite du rejet, par le Sénat, du projet de loi C-43 sur l'avortement, le Conseil a jugé nécessaire de rappeler ses positions aux médias et de réitérer ses recommandations au ministre de la Santé et des Services sociaux, insistant sur la nécessité de garantir sans délai aux femmes de toutes les régions les soins et les services reliés aux interruptions volontaires de grossesse. Le Conseil a également poursuivi la mise à jour des services offerts en matière d'avortement au Québec.

— Violence à l'égard des femmes

Le Conseil a poursuivi ses actions dans le dossier de la violence faite aux femmes. Il a notamment participé au Comité interministériel sur le protocole d'intervention auprès des victimes de viol et a pris part à des colloques ainsi qu'à un forum télévisé sur la question. Il a entrepris la production d'un document qui comportera un état de situation des principales formes de violence ainsi qu'un répertoire des lois, règlements et politiques mis de l'avant par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral sur cette question.

Les tragiques événements de Polytechnique ont fait l'objet d'un rappel dans *La Gazette des femmes*. Par ailleurs, le Conseil a publié un dossier sur l'inceste en soulignant la problématique féministe en cette matière.

— Périnatalité

À la suite du dépôt d'un nouveau projet de loi sur la pratique des sages-femmes dans le cadre de projets pilotes (loi 4), le Conseil a produit et transmis de nouveaux commentaires au ministre de la Santé et des Services sociaux. De plus, le Conseil surveille de près le développement du dossier quant aux différentes phases d'implantation des projets pilotes.

— Santé mentale

La politique de santé mentale du gouvernement du Québec ayant prévu la production de plans d'organisation des services pour chacune des régions, le Conseil a procédé à l'analyse des plans produits en régions et a rappelé ses avis et recommandations afin que ces plans tiennent compte des besoins spécifiques des femmes dans ce domaine. Les interventions du Conseil dans ce dossier ont été principalement menées auprès des comités régionaux en santé mentale.

— Nouvelles technologies de la reproduction

Au chapitre des nouvelles technologies de la reproduction, le Conseil du statut de la femme a réitéré, notamment dans les médias, les recommandations exprimées dans l'avis produit l'an dernier et a exposé ses positions lors de sessions d'information auprès des groupes de femmes.

De plus, le Conseil a suivi de près les travaux de la Commission royale d'enquête sur le sujet et se prépare à faire part de ses réactions aux dispositions législatives contenues dans le projet de réforme du *Code civil*.

3.2.2 Adaptation du marché du travail

— Normes du travail et congés parentaux

L'adoption des amendements à la *Loi sur les normes du travail* a particulièrement retenu l'attention du Conseil cette année. Un document comparatif commenté a été produit, faisant état des dispositions de la loi, des propositions contenues dans l'avant-projet de loi de juin 1989, des commentaires et recommandations du Conseil lors de son intervention en commission parlementaire et, finalement, des propositions gouvernementales contenues dans le projet de loi 97 déposé en novembre 1990. Ce document a permis au Conseil de suivre de près l'évolution du dossier, spécialement sous l'angle de l'adaptation du marché du travail aux besoins des Québécoises.

Par ailleurs, le Conseil a émis un communiqué dans lequel il exprime son intérêt pour plusieurs dispositions contenues dans le projet de loi, particulièrement celles proposant les bases devant conduire à l'établissement d'une politique de congés parentaux. Il a cependant émis certains commentaires, notamment sur la nécessité de mettre sur pied un programme adéquat d'indemnisation à l'endroit des parents.

— Équité salariale

Le dossier de l'équité salariale a donné lieu, au cours de la dernière année, à une cueillette d'information et à la production d'un document de travail faisant le point sur la question, notamment dans le con-

texte de l'adoption d'une loi proactive sur l'équité salariale en Ontario. Le Conseil a aussi assisté, à titre d'observateur, à la consultation tenue par la Commission des droits de la personne en matière d'égalité et d'équité en emploi. De plus, des sessions de formation et d'information sur ce sujet ont été dispensées à la demande des groupes.

— Programmes d'accès à l'égalité

En juin 1990, un document a été déposé à l'assemblée du Conseil faisant état de la situation concernant les programmes d'accès à l'égalité dans les secteurs public, parapublic, municipal et privé. Le Conseil a aussi procédé à l'examen des rapports des ministères qui ont appuyé les expériences pilotes dans les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'enseignement supérieur et dans les organismes municipaux. Il a également pris connaissance du rapport du comité consultatif sur les programmes d'accès à l'égalité du secteur privé.

Par ailleurs, le Conseil, dans le mémoire présenté à la Commission parlementaire sur la révision de la *Loi sur la fonction publique*, souligne les faiblesses de la loi en regard de l'application efficace du Programme d'accès à l'égalité et formule des recommandations pour favoriser davantage la progression des femmes dans les catégories d'emploi où elles sont sous-représentées.

— Aide sociale et sécurité du revenu

En regard de la réforme de l'aide sociale mise en place en cours d'année, le Conseil a produit un document d'information portant sur les conséquences, pour les femmes assistées sociales, de l'application pleine et entière de la *Loi sur la sécurité du revenu* à compter du 1^{er} juillet 1990. De plus, le Conseil a accordé une attention particulière aux groupes et organismes préoccupés par les effets de la réforme sur la clientèle féminine.

— Accessibilité aux programmes de formation professionnelle

En novembre 1990, le Conseil du statut de la femme a publié une étude sur l'accessibilité de la clientèle féminine aux programmes de formation professionnelle. Intitulée *Le portrait statistique des femmes dans le cadre des achats directs et de la formation sur mesure en établissement — 1987-1988 et 1988-1989*, cette recherche présente un état de situation de la présence des femmes dans les programmes de formation professionnelle découlant des accords Canada-Québec, tant dans l'ensemble du Québec que sur une base régionale.

3.2.3 *Adaptation aux réalités contemporaines*

— Femmes et questions démographiques

Les questions démographiques et leurs rapports avec la condition de vie des femmes ont pris une place importante dans les activités du Conseil cette année. Un colloque sur le sujet, réunissant une douzaine de conférencières, a été organisé à l'occasion du congrès de l'ACFAS qui s'est tenu en mai 1990. Ce colloque a permis d'aborder d'un point de vue féministe différentes questions liées à la démographie, telles que la natalité, le vieillissement de la population et l'immigration. Publiés par Les Publications du Québec sous le titre *Femmes et questions démographiques — Un nouveau regard*, les actes du colloque ont fait l'objet d'un lancement auquel la presse était convoquée.

Le Conseil a aussi entrepris la rédaction d'un document de réflexion sur les questions démographiques faisant état des conclusions d'un groupe de travail spécialement formé pour étudier ce sujet.

De plus, conscient de l'importance pour les femmes de faire entendre leur voix sur ces questions, le Conseil a choisi d'en faire le thème du 8 mars 1991 : *Femmes et démographie : des choix pour l'avenir*.

— Partenaires en union libre

L'examen du statut des conjoints de fait a constitué un dossier d'envergure pour le Conseil cette année. En effet, divers documents ont été produits, dont une étude sur l'union de fait visant à tracer un portrait socio-démographique des conjoints de fait et à dégager les facteurs associés à la montée de ce phénomène social. Des travaux sur les droits et obligations des partenaires en union libre dans les pays à tradition juridique civiliste et un état de la législation au Canada et au Québec ont également été réalisés.

— Participation des femmes au pouvoir

En prévision de l'entrée en vigueur de la réforme du système de santé et des services sociaux, le Conseil a poursuivi ses efforts en vue de susciter la participation des femmes aux nouvelles structures régionales. Par ailleurs, le Conseil a poursuivi son travail d'information et de sensibilisation auprès des groupes et des organismes socio-économiques en regard de la participation des femmes au pouvoir.

En décembre 1990, le Conseil a délégué une mission en France avec le mandat d'examiner les mécanismes de participation des femmes aux structures de pouvoir et aux structures décisionnelles régionales.

— Avenir politique et constitutionnel du Québec

La mise sur pied de la Commission parlementaire sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec a entraîné des changements importants au plan de travail du Conseil en 1990-1991. L'ampleur du débat a en effet amené le Conseil à rappeler les enjeux pour les femmes des changements politiques qui s'annoncent.

En plus de présenter un mémoire devant la Commission, dans lequel il recommande d'associer les femmes à parts égales au processus constitutionnel en cours, le Conseil a entrepris d'informer et d'outiller celles-ci afin qu'elles puissent exprimer leurs préoccupations spécifiques aux membres de la Commission. Parmi les activités, mentionnons une session d'information, l'envoi de lettres à l'ensemble des groupes de femmes du Québec, la production de dossiers documentaires de même que leur diffusion dans chacune des régions. Un encart intitulé *Spécial constitution* a aussi été publié dans *La Gazette des femmes* de janvier-février 1991. Ce travail de sensibilisation a favorisé la participation des groupes de femmes au processus de consultation. Quinze mémoires issus de groupes de femmes ont été présentés devant la Commission.

— Patrimoine familial

Tout au long de l'année, le Conseil du statut de la femme a continué d'informer la population relativement à la loi favorisant l'égalité économique des époux. La diffusion de l'affiche et de la vidéo s'est poursuivie et un dossier de presse a été constitué sur la question, servant de base à la position du Conseil devant la Commission parlementaire chargée de statuer sur la prolongation du délai de renonciation au partage du patrimoine familial. De plus, des conférences, des ateliers et des sessions d'information ont été données en régions relativement à ces dispositions législatives.

— Femmes immigrantes

Le Conseil a eu une rencontre avec les représentantes du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration afin de dégager des objectifs de travail en matière de condition féminine et de prendre connaissance des orientations du Ministère à l'égard des groupes de femmes immigrantes. Cette démarche doit permettre de mieux identifier la problématique reliée à la situation des femmes immigrantes et de favoriser son intégration dans les productions du Conseil. Le point de vue du Conseil sur la politique d'immigration a été diffusé auprès des associations féminines des communautés culturelles et des médias ethniques.

— Femmes autochtones

Le Conseil a poursuivi ses efforts afin d'établir un lien étroit entre les groupes de femmes autochtones de la Côte-Nord et les autres groupes de femmes qui siègent à la table régionale de concertation. De plus, le Conseil a encouragé les projets visant à améliorer les conditions de vie des femmes des réserves.

— Tables régionales de concertation

Le Conseil du statut de la femme a continué d'apporter un soutien aux représentantes de la clientèle féminine en régions, qui siègent aux tables de concertation axées sur les grands dossiers concernant la condition des femmes.

— Monographie sur les femmes âgées

Le Conseil a entrepris la rédaction d'un portrait socio-démographique des femmes âgées (distribution par âge, sexe, état matrimonial, scolarité, etc.) en vue de dégager les éléments d'une problématique propre à ce groupe d'âge.

— Portraits socio-économiques régionaux

Le Conseil a entrepris la production de seize portraits socio-économiques régionaux présentant un profil statistique des femmes de chacune des régions du Québec, notamment au regard de leur état matrimonial, leur scolarité, leur revenu personnel et familial et leur participation à la main-d'oeuvre.

— Productions statistiques

Afin de se doter d'un outil d'information statistique facilement accessible, le Conseil a réalisé un aide-mémoire intitulé *Des femmes et des chiffres* présentant les statistiques les plus utilisées sur les femmes. Le Conseil a également entrepris la préparation d'un dossier faisant le point sur les caractéristiques socio-économiques des Québécoises en 1990 en vue de sa publication dans *La Gazette des femmes*.

— Sexisme dans la publicité et les vidéoclips

L'évolution rapide de la publicité ainsi que le développement et la popularité grandissante des vidéoclips, particulièrement chez les jeunes, ont amené le Conseil du statut de la femme à interrompre momentanément l'attribution des prix *Éméritas* et *Déméritas* et à réévaluer ses critères relativement à l'image des femmes dans les médias. Deux recherches ont été initiées, en collaboration avec des spécialistes en communications de l'Université Laval. La première porte sur le sexisme dans la publicité et la seconde s'intéresse au même phénomène dans les vidéoclips. Ces recherches permettront au Conseil d'actualiser ses critères et de poursuivre son travail de surveillance en matière de sexisme dans les médias.

— Cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des femmes

L'année 1990 a été marquée par la célébration du cinquantième anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes. *La Gazette des femmes*, en plus de consacrer un dossier à cet événement à l'occasion du 8 mars 1990, a publié des textes sur le colloque *Femmes en tête*, le *Sommet sur la multidimensionnalité du pouvoir*, et a fait paraître une chronique sur le sujet à chaque numéro. Les activités entourant le cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des femmes se sont poursuivies en cours d'année, notamment en régions où un soutien a été apporté aux groupes sous-régionaux qui désiraient souligner l'événement.

3.2.4 Information à l'ensemble de la population

— Information directe

• Renseignements sur place, au téléphone et par courrier

En 1990-1991, le Service de renseignements du CSF a répondu à 7 400 demandes d'information. De ce nombre, 72 % concernaient des sujets d'ordre juridique, 13 % les affaires socio-économiques, 6 % le domaine du travail et 9 % des sujets divers. Plus de 450 plaintes, dont 120 concernaient la publicité sexiste et 113 le domaine du travail, ont fait l'objet d'un traitement plus élaboré.

Le personnel du Conseil en régions a reçu 19 000 appels téléphoniques et accueilli 1 500 personnes désireuses d'obtenir de l'information générale ou de consulter la documentation disponible.

• Relations de presse

Au cours de l'année, la présidente ou ses déléguées ont accordé quelque 53 entrevues aux médias. Les dossiers les plus fréquemment abordés ont été la démographie, l'avenir politique et constitutionnel du Québec et les congés parentaux.

Par ailleurs, une douzaine de communiqués de presse ont été diffusés. Voici les principaux titres :

- *Les modifications au patrimoine familial : un pas vers une plus grande équité (4 mai 1990);*
- *Commission sur l'avenir du Québec : un enjeu majeur pour les femmes (26 août 1990);*
- *L'accès à l'égalité pour les femmes dans la fonction publique : une question importante pour le CSF (27 octobre 1990);*
- *L'avenir constitutionnel du Québec : le CSF demande une société égalitaire (9 novembre 1990);*

- *Des normes du travail mieux adaptées* (15 novembre 1990);
- *Avortement : le CSF demande l'accessibilité immédiate des soins et des services* (1^{er} février 1991);
- *Femmes et démographie : des choix pour l'avenir* (5 mars 1991).

Le Conseil du statut de la femme a également produit deux types de revues de presse, une quotidienne et une régionale. Ces revues regroupent des articles traitant de condition féminine ou de sujets touchant les femmes.

• *Conférences et participation à des événements*

Le Conseil du statut de la femme dispose d'une banque regroupant des noms de conférencières qui possèdent une expertise en condition féminine. En 1990-1991, le Conseil a reçu quelque 110 demandes de conférence. Le personnel du Conseil a répondu à 66 de ces demandes tandis que 47 ont été référées à des conférencières externes.

Du 1^{er} avril 1990 au 31 mars 1991, la présidente ou ses déléguées ont prononcé plusieurs conférences, dont :

- conférence sous le thème *De l'isoloir au pouvoir*, organisée à l'occasion des mercredis FRAPPE (8 avril 1990);
- conférence soulignant le 50^e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes, organisée par la Société historique de Québec (25 avril 1990);
- conférence à l'occasion du colloque *Femmes et démographie* organisé dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (16 mai 1990);
- conférence soulignant le 10^e anniversaire de l'AFEAS régionale de Valleyfield (1^{er} juin 1990);
- conférence sous le thème *Femmes et pouvoir politique : une intégration à réussir*, à l'occasion du Symposium international *Women and Politics, German and Canadian Experiences*, au Goethe Institute de Montréal (4 juin 1990);
- conférence sous le thème *Situation des femmes sur le marché du travail, actuelle et future*, à l'Université Laval (3 octobre 1990);
- conférence à l'occasion du 28^e congrès de la Société des professeurs d'histoire du Québec, à Sherbrooke (21 octobre 1990);
- séminaire sur la problématique de la femme au travail, organisé par l'Institut national du travail et des études sociales de Tunisie (février 1991);

- conférence sous le thème *La voie vers l'égalité : où en sommes-nous ?*, à l'occasion d'une journée de réflexion organisée par la FTQ (1^{er} mars 1991);
- conférence au colloque *Femmes et droit : 50 ans de vie commune... et tout un avenir*, à l'Université de Montréal (8 mars 1991).

Par ailleurs, la présidente du CSF ou ses déléguées ont participé à une quarantaine d'événements afin d'y représenter officiellement l'organisme. Mentionnons entre autres :

- réunion fédérale-provinciale-territoriale des conseils consultatifs sur la situation de la femme, à Moncton (23 et 24 mai 1990);
- sommet mondial *Femmes et multidimensionnalité du pouvoir*, à Montréal (3 juin 1990);
- banquet officiel soulignant le 75^e anniversaire des Cercles de fermières du Québec (11 août 1990);
- rencontre avec une délégation de la Fédération des femmes canadiennes-françaises (26 novembre 1990);
- célébration du 10^e anniversaire de Relais-Femmes à Montréal;
- table ronde sur les positions des groupes de femmes ayant participé à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, organisée par la Chaire d'étude sur la condition féminine de l'Université Laval (13 février 1991);
- lancement du rapport *À la recherche de l'équité salariale* par le Collectif des femmes immigrantes (7 mars 1991).

— Distribution de documents

Le Conseil avise ses clientèles de chacune de ses nouvelles publications et, sur demande écrite, toute personne intéressée peut recevoir celles de son choix. Au cours de l'année 1990-1991, le Conseil a distribué 78 000 documents.

— La Gazette des femmes

La Gazette des femmes permet à ses lectrices et à ses lecteurs de prendre le pouls de la réalité féminine sous tous ses aspects : santé mentale et physique, éducation, travail, économie, culture, finances personnelles, etc. En plus de susciter la réflexion sur divers sujets, *La Gazette des femmes* propose des ressources spécialisées, des lectures complémentaires, des démarches précises et permet de communiquer à un large public les analyses et les avis du Conseil. Magazine bimestriel, *La Gazette des femmes* compte 36 pages et atteint un tirage moyen de 100 000 exemplaires, pour un total de 598 072 exemplaires distribués en 1990-1991.

La Gazette des femmes a fait l'objet d'une évaluation en profondeur afin de rendre la publication plus dynamique et plus actuelle. L'image de la revue a été modifiée et une attention particulière a été apportée aux chroniques consacrées aux jeunes, aux régions et à la santé. Cette année, *La Gazette des femmes* s'est particulièrement distinguée puisque deux prix de journalisme lui ont été attribués.

Les titres des principaux articles parus dans les numéros du volume 12 sont :

- *Comment les Québécoises sont-elles logées ?*
- *Succession sans testament*
- *Parents en congé*
- *Ces femmes venues d'ailleurs*
- *Martiaux et non violents*
- *Agricultrices; beau temps mauvais temps elles avancent*
- *L'amour au temps du sida*
- *Lorsque le nombre fait la différence*
- *Et si la démographie avait une mère ?*
- *L'inceste : une histoire qui doit finir*
- *Le pouvoir, tel qu'il devrait être*
- *Quand les élus sont des élues*
- *Femmes de pouvoir*
- *Spécial constitution : Pour ne pas se faire damer le pion*
- *La vie à une place*
- *Tant qu'il y aura des enfants*
- *La peur partout*
- *Des familles crient au secours*

— Le Centre de documentation

Le Centre de documentation a poursuivi, cette année encore, le développement de la collection en matière de condition féminine. Le personnel du CSF, la clientèle gouvernementale et la clientèle externe peuvent bénéficier d'une documentation spécialisée qui est composée d'environ 11 000 volumes, monographies, rapports d'études, documents officiels, d'une collection d'ouvrages juridiques, statistiques et de référence, d'environ 300 périodiques, revues et bulletins ainsi que de dossiers documentaires et de dossiers de presse couvrant tous les sujets se rapportant à la condition féminine.

Le Centre de documentation a répondu à 2 500 demandes d'information et de recherches bibliographiques et documentaires qui ont engendré le prêt de 2 300 documents et l'envoi de plus de 500 documents produits par le Conseil.

En 1990-1991, le Centre de documentation a répondu aux besoins de recherche du Conseil, notamment en ce qui concerne les sujets suivants : femmes et constitution, femmes et démographie, violence faite aux femmes, équité salariale, conjoints de fait, réforme de la santé et des services sociaux, femmes âgées, femmes immigrantes, chartes des droits, femmes et justice, sexisme et violence dans les médias.

Le Centre de documentation du CSF demeure très sollicité pour répondre à des demandes de statistiques et d'information diverses sur les conditions de vie des femmes mises en évidence dans l'actualité, telles que la situation des femmes sur le marché du travail, la pauvreté et la violence conjugale. Le Centre a accueilli 1 100 personnes et a continué à développer la collection de base disponible dans les bureaux régionaux afin de permettre la consultation en régions.

— La Journée internationale des femmes — 8 mars

Femmes et démographie : Des choix pour l'avenir, tel était le thème choisi par le Conseil du statut de la femme pour souligner la Journée internationale des femmes en 1991. En choisissant ce thème, le Conseil a voulu que les femmes amorcent une réflexion et se fassent entendre dans l'important débat sur l'avenir démographique du Québec. Peu présentes dans le discours actuel, les femmes doivent pouvoir s'exprimer sur la natalité, l'immigration et le vieillissement, si elles ne veulent pas que d'autres définissent les problématiques et élaborent des solutions à leur place. Afin d'alimenter la discussion sur ces questions, le Conseil a mis différents outils à la disposition des groupes désirant souligner le 8 mars sous le thème de la démographie.

La Gazette des femmes de mars-avril a publié un tiré à part intitulé *Tant qu'il y aura des enfants*, qui donne la parole aux mères et aux pères sur les raisons profondes qui les ont amenés à désirer des enfants. Plus de 13 000 tirés à part ont été distribués aux fins spécifiques du 8 mars. Le Conseil a aussi diffusé 13 400 exemplaires d'un document intitulé *Femmes et démographie : Des choix pour l'avenir*, qui décrit la situation démographique actuelle et ses effets sur les femmes.

Par ailleurs, 4 300 exemplaires du feuillet *Les femmes ça compte — Bilan de la situation socio-économique* ont été distribués. Ce feuillet présente des statistiques concernant la situation des femmes dans des domaines tels que l'éducation, le travail, le revenu et la démographie. De plus, 9 300 exemplaires du document intitulé *La lente progression des femmes* ont été diffusés. Ce document relate les principaux événements qui ont marqué l'évolution de la condition féminine du XII^e siècle à nos jours.

Le Conseil a aussi produit une affiche illustrant différents éléments reliés à la démographie. Plus de 2 300 affiches ont été distribuées.

Parallèlement à la diffusion massive de ces différents outils, le Conseil a profité de l'événement pour procéder au lancement du document rassemblant les actes du colloque qu'il avait organisé à l'occasion du congrès de l'ACFAS : *Femmes et questions démographiques*. Le lancement a été souligné par une conférence de presse qui a connu une excellente couverture de la part des médias.

Le 8 mars a aussi donné lieu au déroulement de nombreuses activités dans toutes les régions du Québec et le personnel du Conseil a participé à plusieurs d'entre elles. La préparation de calendriers régionaux a permis de faire connaître les activités diverses aux groupes, personnes et journalistes intéressés.

3.2.5 Gestion interne du CSF

Le Service administratif a poursuivi ses opérations courantes, principalement axées sur la dotation, le processus budgétaire et les acquisitions diverses. Par ailleurs, le Service a initié de nouveaux projets, dont la révision de certaines politiques, l'élaboration d'un nouveau programme d'accueil et le développement de la bureautique au sein du Conseil.

Quatrième partie

Perspectives 1991-1992

Les activités du Conseil pour cette troisième année du plan triennal s'inscrivent dans le contexte des objectifs spécifiques suivants, soit :

- favoriser la prise en charge par les femmes de leur santé et de leur intégrité physique et mentale;
- adapter les conditions d'exercice du travail aux femmes;
- l'adaptation aux réalités contemporaines : agir sur l'environnement social, physique, économique et familial.

Conformément à son mandat axé sur la promotion et la défense des droits des Québécoises, le Conseil entend poursuivre certaines activités entreprises en 1990-1991 et suivre de près tout développement susceptible d'influencer les conditions de vie des femmes.

— Santé

Dans le domaine de la santé, le Conseil accordera une attention particulière au processus d'implantation de la réforme du système de santé et des services sociaux, plus particulièrement en ce qui a trait à l'accessibilité aux services et à la participation des femmes aux structures régionales projetées. En plus de rappeler les priorités qu'il a mises de l'avant dans ce dossier, le Conseil entend informer et sensibiliser les groupes de femmes à ces questions et susciter leur engagement. Dans le contexte de la réforme, la question de l'accessibilité et de la qualité des services d'avortement demeurera aussi au premier plan des préoccupations du Conseil.

Au chapitre de la périnatalité et du planning des naissances, le Conseil entend examiner de près les politiques énoncées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et dresser le bilan de ses positions dans ces dossiers. Le Conseil devra également se montrer attentif aux travaux et aux résultats de la Commission royale d'enquête sur les nouvelles technologies de la reproduction et suivre de près les développements que ce dossier est susceptible de connaître, notamment au regard des modifications au *Code civil*.

La violence faite aux femmes a été une préoccupation importante du Conseil au cours de la dernière année. Les nombreux cas de violence conjugale rapportés par les médias font en sorte qu'une véritable réflexion doit être amorcée sur le sujet. Cette année,

le Conseil compte achever un document sur la question, dégager des pistes d'intervention et identifier les actions à entreprendre.

— Travail

Le travail demeure la voie privilégiée par laquelle les femmes peuvent accéder à une plus grande autonomie, à la fois sur les plans financier et personnel. Toutefois, le monde du travail continue de soulever diverses problématiques touchant plus particulièrement les femmes. C'est ainsi que le Conseil verra à faire mieux connaître sa proposition concernant les congés parentaux au cours de la prochaine année. De plus, le Conseil entend publier un document d'information faisant état des nouvelles dispositions en vigueur dans ce dossier, à la suite de l'entrée en vigueur des modifications à la *Loi sur les normes du travail* et à la *Loi sur l'assurance-chômage*.

Par ailleurs, l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes demeure très élevé et exige que les efforts soient poursuivis pour redresser la situation. Afin de rappeler l'importance de cette question pour les travailleuses québécoises, un document de réflexion globale sur l'équité salariale sera produit en cours d'année. La préparation de ce document permettra au Conseil d'évaluer le travail accompli dans ce dossier et de favoriser des prises de position plus éclairées.

La répartition équitable des femmes dans l'ensemble des emplois fera également partie des préoccupations du Conseil en 1991-1992. A la suite de l'implantation des programmes d'accès à l'égalité, le Conseil entend dresser un bilan du fonctionnement et de l'efficacité de ces programmes dans les secteurs publics.

De plus, le Conseil poursuivra ses études relativement à l'accès des femmes à la formation professionnelle, plus particulièrement dans les professions d'avenir, et à la reconnaissance des acquis expérimentaux dans les différents réseaux de l'éducation.

— Adaptation aux réalités contemporaines

Sur le plan social, le Conseil continuera à s'intéresser de près à la question démographique et aux enjeux que celle-ci représente pour les femmes. Ainsi, dans la lignée du rapport du groupe de travail Femmes et démographie, le Conseil prévoit émettre un avis faisant état de ses positions quant à la place des femmes dans le débat sur l'avenir démographique du Québec.

Le Conseil donnera également suite aux recherches amorcées cette année relativement aux jeunes et à la sexualité, à la publicité sexiste et aux vidéoclips.

Par ailleurs, la participation des femmes aux diverses structures de pouvoir et la nécessité de développer des stratégies favorisant l'atteinte de cet objectif amènent le Conseil à poursuivre les actions déjà entreprises. Ainsi, l'identification des lieux de pouvoir et l'information aux femmes désireuses de s'engager dans une telle démarche continueront de mobiliser les énergies du Conseil cette année. De plus, le Conseil approfondira son analyse et sa réflexion sur cette question, notamment par la tenue d'un colloque et par une mise à jour des statistiques sur les femmes et le pouvoir.

Le dossier constitutionnel, qui a marqué de façon importante la vie politique du Québec en 1990-1991, continuera de susciter l'attention du Conseil au chapitre de la participation des femmes au débat sur l'avenir du Québec. Les femmes représentent plus de la moitié de la population et il est évident que l'évolution du débat les concerne autant que les hommes. En plus d'exercer une surveillance étroite sur ces questions, le Conseil entend apporter un soutien aux femmes et aux groupes qui désirent approfondir leur réflexion sur le plan constitutionnel.

En 1991-1992, les actions entreprises relativement à l'intégration des femmes immigrantes et au développement des relations avec les femmes autochtones seront également poursuivies. De plus, le Conseil prévoit développer certains dossiers nouveaux, notamment ceux concernant la situation des femmes en détention, des femmes âgées et la problématique des femmes chefs de famille monoparentale.

Liste des publications du CSF en 1990-1991

— Avis, mémoires et commentaires du Gouvernement

Mémoire présenté à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 44 p.

Mémoire présenté à la Commission de la culture relativement à l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 44 p.

Avis à la Commission du budget et de l'administration sur la Loi sur la fonction publique. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 12 p.

Mémoire présenté devant la Commission parlementaire des Affaires sociales dans le cadre de la consultation sur l'opportunité de prolonger le délai relatif à la renonciation au partage du patrimoine familial. Québec : Conseil du statut de la femme, octobre 1990. 13 p.

Commentaires du CSF sur la Loi favorisant l'égalité économique des époux, Québec : Conseil du statut de la femme, mai 1990. 13 p.

Commentaires du Conseil du statut de la femme concernant la réforme du système de santé et des services sociaux. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. 4 p.

Horizon 2000. Avis sur les orientations gouvernementales à retenir en matière de condition féminine pour la prochaine décennie. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. 63 p.

— Études et recherches

Colloque Femmes et questions démographiques (1990 : Québec). *Femmes et questions démographiques - Un nouveau regard.* Québec : Les Publications du Québec, 1991. 236 p.

Le portrait statistique de la formation des femmes dans le cadre des achats directs et de la formation sur mesure en établissement 1987-1988 et 1988-1989. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 64 p.

— Documents divers d'information

Résumé du mémoire à la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 10 p.

Faits saillants du mémoire sur l'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 4 p.

Highlights of the brief on the immigration and integration policy statement. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 4 p.

Femmes et démographie : des choix pour l'avenir. Conseil du statut de la femme, 1990. 4 p.

Aménager son temps de travail ou le réduire : Le choix des Québécoises. Québec : Conseil du statut de la femme, 1990. 8 p.

Spécial constitution — Les femmes sur l'échiquier constitutionnel. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991, 4 p. (Encart. La Gazette des femmes, vol. 12, n° 5, janvier-février 1991).

Tant qu'il y aura des enfants. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991, 8 p. (Tiré à part. La Gazette des femmes, vol. 12, n° 6, mars-avril 1991).

Analyse préliminaire du livre blanc du ministère de la Santé et des Services sociaux « La réforme de la santé et des services sociaux ». Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. 27 p.

Faits saillants de la recherche sur la formation professionnelle des femmes adultes. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. 8 p.

Pour la promotion et la défense des droits des Québécoises. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. (dépliant).

Promoting and defending the rights of Québec women. Québec : Conseil du statut de la femme, 1991. (dépliant).

Composition typographique: Mono-Lino inc.

Achévé d'imprimer en novembre 1991
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide Inc. à Loretteville

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DOCUMENT NO 4

LISTE PAR RÉGION DU PERSONNEL DES BUREAUX RÉGIONAUX¹

AU 31 MARS 1992

1. Depuis avril 1989, Consult-Action s'appelle la Direction des bureaux régionaux.

DIRECTION DES BUREAUX RÉGIONAUX

Liste par région du personnel des bureaux régionaux

au 31 mars 1992

<u>Région</u>	<u>Nom</u>	<u>Poste</u>
01- Rimouski	Hélène Latérière Nicole Goulet	Agente de recherche Agente de bureau
02- Chicoutimi	Christine Chabot Véronique Hamel	Agente de recherche Agente de bureau
03- Québec - Chaudière- Appalaches	Sandra Shee Louise Bédard	Agente de recherche Agente de bureau
04- Trois-Rivières	Ginette Voyer Huguette Dupuis	Agente de recherche Agente de bureau
05- Sherbrooke	Nicole Dorin Hélène Boivin	Agente de recherche Agente de bureau
06A- Montréal	Mariangela Di Domenico Monique Hamelin Sylvie Taupier	Agente de recherche Agente de recherche Agente de bureau
06B- Laval	Lise Julien Mireille Villeneuve	Agente de recherche Agente de bureau
06C- Longueuil	Lise Doyle Louise Dugré	Agente de recherche Agente de bureau
07- Hull	Maryse Fortin Diane Bélanger	Agente de recherche Agente de bureau
08- Abitibi	Marie Lalancette Ginette Gourde Colette Marcotte	Agente de recherche ¹ Agente de bureau Agente de recherche occasionnelle
09- Baie-Comeau	Françoise Richard Doris Caron-Asselin	Agente de recherche Agente de bureau

1. Marie Lalancette est présentement en congé de maternité.